

Actes de la 6ème journée d'étude
samedi 25 novembre 2006

***Hommes d'aujourd'hui et
savoir-faire d'hier et de demain.***

***Échanges autour de la conservation, de la
transmission et de la promotion des savoir-faire
liés à la restauration du patrimoine bâti.***



Ecomusée de la Bresse bourguignonne
Château – 71270 Pierre-de-Bresse
tél : 03.85.76.27.16
ecomusee.de.la.bresse@wanadoo.fr

Sommaire

Ouverture : Dominique Rivière, conservateur en chef du Patrimoine et Laurence Janin, chef de projets	p 2
CONSERVATION ET TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE LIÉS AU PATRIMOINE BÂTI	p 11
Acquérir, améliorer et transmettre son savoir-faire, le témoignage de deux professionnels. Par Jacques Péhu, maçon à Sagy et Christian Duriez, charpentier à Cuisery	p 12
La mention complémentaire « restauration du patrimoine » au CFA du bâtiment d'Auxerre Par Alain Tomczack, directeur	p 17
POURQUOI ET COMMENT RESTAURER ?	
Les points de vue de différents professionnels Dominique Rivière, Ecomusée de la Bresse ; Pascal Rouaud, chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine ; Jacques Garnier, directeur du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement ; Louis Lenormand, Délégué départemental de la Fondation du Patrimoine ; Olivier de la Chapelle, architecte ; et Alain Cordier, conseiller régional et président du Pays de la Bresse bourguignonne	p 29
DES ACTIONS D'INFORMATION ET DE FORMATION MENÉES PAR DES ASSOCIATIONS, DES ORGANISMES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES	p 54
Les opérations de Maisons Paysannes de France au niveau national et en Saône-et-Loire Par Cédric Crémona, délégué départemental.	p 55
Stages d'initiation, chantiers et accueil de classes au château médiéval de Chevreaux (Jura) Par Sébastien Suchet, animateur de l'association "Les amis de Chevreaux Chatel"	p 63
Les actions de la CAPEB : Le Certificat d'Identité Professionnelle Patrimoine Environnement Par Gilbert Storti, ingénieur architecte PEMM à la CAPEB Rhône Alpes.	p 72
Le projet de valorisation du site de Brancion : un pôle ressource pour la restauration du patrimoine Par Michel Olivier, chef du service Sites et Inventaire au Conseil Général de Saône-et-Loire ; Michel Jondot, association Tremplin, Homme et Patrimoine et Jacques Garnier, directeur du CAUE	p 78
Clôture par Annie Bleton-Ruget, vice-présidente de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne.	p 85
Bibliographie	p 88

Ouverture

Dominique Rivière, conservateur en chef du patrimoine

L'objet de notre rencontre est aujourd'hui de savoir comment favoriser de bonnes pratiques de restauration chez les entreprises et chez les propriétaires, quelles sont les actions d'information et de formation des associations, des organismes professionnels, de l'Education Nationale, des élus... Nous essaierons de faire le point sur ce qui se fait aujourd'hui sur notre territoire.

Nous profitons de cette journée pour publier deux ouvrages : les actes du colloque de l'année 2006 qui s'intitulent : *Pans de bois de Bresse et d'ailleurs d'hier et d'aujourd'hui ; échanges d'expériences entre différentes régions françaises* et un deuxième ouvrage issu celui-ci du travail que mène Laurence Janin sur le territoire de la Bresse bourguignonne depuis un certain temps. Ce travail l'a amenée à rencontrer nombre d'entre vous sur vos chantiers respectifs et s'inscrit dans le cadre de notre partenariat avec le Conseil régional de Bourgogne. Dans cette publication, *Des hommes de savoir-faire pour bâtir et restaurer en Bresse bourguignonne*, il s'est agi d'établir des fiches portant sur un certain nombre d'hommes de l'art, d'artisans rencontrés sur leurs chantiers. On pensait à l'origine faire un document d'une trentaine de fiches mais vous êtes tellement talentueux que nous sommes allés jusqu'à cinquante, tout en restant dans un format de 96 pages qui est notre format habituel de publication. C'est un premier recueil mettant en valeur le travail, le talent de ceux qui sont sur ce terrain difficile de la rénovation du patrimoine et de son évolution. Il y a là des entreprises qui rénovent mais aussi des entreprises qui construisent de toute pièce.

Cette journée d'étude est une journée faste pour le patrimoine en Bresse car dans quelques minutes nous allons inaugurer la nouvelle mairie à Flacey-en-Bresse installée dans une très belle maison sur laquelle nous avons déjà eu l'occasion de nous arrêter à plusieurs reprises lors de nos journées d'étude : « la maison du sabotier ». Les journaux de ce jour ont beaucoup titré sur elle. Cette « maison du sabotier », nous la connaissons bien. En ce qui me concerne, j'ai eu l'honneur d'être le rapporteur de son dossier d'inscription devant la COREPHAE (Commission régionale du patrimoine historique ethnologique et artistique en 1987), le jour où on a également classé « la Grosse Grange » de Juif. Dix-neuf ans plus tard, nous sommes au terme d'un chantier qui a été

long et difficile : il a fallu trouver des financements et Flacey est une commune relativement modeste. Mais on arrive à un résultat qui est quand même spectaculaire et qui est bénéfique pour toute une population car il s'agit en plus d'un projet destiné au bien commun.

C'est aussi une journée triste, celle des obsèques du Président de la CAPEB 71 (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), Monsieur Armand Gonnot décédé très prématurément et que beaucoup connaissent. Une délégation d'artisans qui s'était inscrite à notre journée est présente à ses obsèques aujourd'hui. Nous avons une pensée pour cet homme qui a beaucoup fait pour les métiers du bâtiment et nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

Comme vous le savez, la Bresse bourguignonne est aujourd'hui un Pays. La procédure du premier contrat de pays de la Bresse se termine fin 2006. Les années 2007-2013 correspondent au futur contrat d'objectifs avec le Conseil régional mais aussi au futur contrat de Pays et on demande au conseil de développement qui est l'organe de réflexion du pays de la Bresse bourguignonne d'apporter ses contributions. Nous attendons d'une minute à l'autre Alain Cordier, président du Pays pour participer à notre table ronde de ce matin.

Je voudrais, pour ma part, considérer tout ce qui va se passer et se dire aujourd'hui dans cette salle comme une contribution au travail du conseil de développement et au Pays de la Bresse bourguignonne, à travers la contribution de l'Ecomusée, celle des forces vives de la Bresse mais aussi du département, et de la Région ; car nous accueillons aujourd'hui beaucoup de spécialistes du patrimoine : madame la Conservatrice régionale de l'Inventaire, le directeur du CAUE, notre Architecte des Bâtiments de France, d'autres architectes et d'autres responsables à côté de nos membres habituels.

J'ai quant à moi été pendant un certain temps rapporteur au Conseil Economique et Social de Bourgogne sur les questions du patrimoine et de la culture. A ce titre je reprendrai un avis que j'avais été amené à formuler en 1991 qui portait précisément sur les questions de « la protection et de la mise en valeur du patrimoine architectural vernaculaire en Bourgogne ». Vous savez que dans les avis du CESR, on présente un constat puis des propositions ; en vous épargnant le constat, je reprendrais les préconisations.

Les propositions étaient de quatre ordres :

- 1- recherche
- 2- formation
- 3- sensibilisation et information
- 4- promotion de ce patrimoine rural.

1. Dans le domaine de la recherche, nous disions qu'il était souhaitable d'établir une typologie de l'habitat bressan : la finalité de l'opération étant à terme de doter la Bresse d'un véritable corpus de son habitat traditionnel. Depuis deux ans, l'inventaire du bâti rural se fait à l'Ecomusée sous la responsabilité scientifique du Service Régional de l'Inventaire, du Conseil régional de Bourgogne. Gaëlle Prost, notre chargée de mission, attaque ces temps-ci l'étude du quatrième canton : Cuisery en l'occurrence. Cet inventaire pourrait aussi être complété par des monographies thématiques dont la réalisation serait encadrée par des universitaires et des hommes de l'art et confiée à des étudiants d'université, tout comme à des étudiants des Ecoles des Beaux-Arts, section architecture, auxquels des bourses pourraient être octroyées.

2. Dans le domaine de la formation en ce qui concerne les classes patrimoine, nous disions qu'il est souhaitable que tout enfant ait fréquenté au moins une fois dans sa vie scolaire une classe patrimoine. Trop peu sont actuellement réalisées sur ce thème. L'Ecomusée de la Bresse a été le premier musée en France à créer un centre permanent d'accueil des classes patrimoine. On a entamé l'expérimentation en 1984-85 au presbytère du Fay qui était alors le seul gîte de groupe ouvert au public, avant de les accueillir au château de Pierre-de-Bresse dès 1991. Trop peu de ces classes ont lieu aujourd'hui, d'autant que les financements se sont beaucoup raréfiés tant du côté du ministère de la Culture que du ministère de l'Education nationale. Fort heureusement depuis quelques années le Conseil Régional de Bourgogne a pris le relais et nous avons négocié avec lui un type de classe mixte « Patrimoine et Environnement ». La classe dure cinq jours pendant lesquels les élèves et les enseignants sont présents à l'Ecomusée plutôt que dans leurs établissements. La formation concerne les classes primaires jusqu'aux terminales des lycées, avec au programme trois jours « découverte de l'environnement » et deux jours « découverte du patrimoine bâti, mobilier, objets d'arts et traditions populaires ». Ces classes qui fonctionnent bien mériteraient à ce jour d'être développées.

En terme de formation j'évoquerai aussi la mise sur pied de nouveaux diplômes qualifiants. Le Directeur du CFA d'Auxerre, ici présent, va vous en parler mieux que moi dans un instant. Nous avons au Conseil Économique et Social auditionné en 1991 son prédécesseur qui nous avait, déjà à l'époque, parlé de mentions complémentaires sur la restauration du patrimoine mises en place, notamment au CFA d'Auxerre. Je pense que c'est quelque chose de très important au niveau de la formation des futurs artisans.

3. Dans le domaine de la sensibilisation et de l'information, l'objectif est la sensibilisation et l'information du grand public sans laquelle toute entreprise en ce domaine serait vaine, car c'est bien le grand public qui est intéressé, un jour ou l'autre, quand il a une décision à prendre concernant son patrimoine. Pour y parvenir, la mise en place de bornes interactives avec des informations relatives aux réalisations, aux artisans à solliciter, aux services administratifs, aux aides financières, à l'enseignement professionnel et compagnonnique, est souhaitable. Des messages pourraient être délivrés dans un certain nombre de bâtiments publics tels que les sous-préfectures, les mairies, les subdivisions de l'équipement, les musées et leurs antennes. J'en profite pour souligner que ces premiers renseignements, disponibles dans ce premier Guide des savoir-faire, nous devrions pouvoir les trouver intégralement sur Internet. C'est en tout cas une des possibilités envisagée avec le Conseil Régional lors de la mise en œuvre de ce document.

Il faut aussi organiser des conférences, de préférence dans des lieux présentant une architecture significative : ne serait-ce pas le cas aujourd'hui ? Nous pensons aussi à la création d'une émission radio hebdomadaire sur une radio appelée à croître et à prospérer qui s'appelle Radio Bresse, et dont nous sommes fiers d'avoir pu contribuer à la création il y a presque vingt ans. Elle fait du bon travail, en réseau avec toutes les autres radios associatives du département. Dans un cadre d'émissions bien programmées on pourrait pratiquement communiquer sur toutes les radios du département à partir d'un seul enregistrement sur Radio Bresse.

Je pense aussi à la publication dans la presse et bien sûr sur Internet dans le cadre de pages régionales. Pour ce faire nous allons interpeller les Services de l'Inventaire Régional, Madame Sylvie Le Clech et le Conseil Régional, sur la possibilité de diffuser l'information à certains moments de l'année, sous forme d'une page trimestrielle, s'il n'y a pas de problèmes de copyright. Un tel outil permettrait de publier la synthèse de ces rapports d'inventaire qui pour l'instant sont du domaine non pas du secret mais des initiés puisque nous réalisons ces inventaires en attendant leur publication. Je pense qu'il y a

quelque chose à faire en préfiguration de ces publications pour mettre rapidement à disposition du public leur contenu et leurs enseignements.

Toujours dans le domaine de la sensibilisation et de l'information, celle des acteurs : élus, praticiens, associations, retraités, particuliers, est déterminante. Les actions préconisées pourraient être l'organisation de journées de formation en relation avec les services de l'Etat, de la Région, du Département et l'élaboration d'un vade-mecum présentant les organigrammes de tous les services car il est difficile pour un particulier de s'y retrouver dans ce maquis administratif. Au sein du Pays, la création d'un poste de conseiller chargé du patrimoine architectural traditionnel dont la fonction, ou un temps partiel de travail, serait de faciliter les démarches de tous ceux qui restaurent et préservent leur patrimoine avant de les aiguiller vers les bons interlocuteurs et les administrations, pourrait être envisagée. Je pense que souvent lorsque l'on a recours à l'ABF ou au CAUE beaucoup de dégâts ont déjà été faits.

4. Dernier domaine celui de la promotion du patrimoine rural traditionnel. La création d'un prix récompensant des actions remarquables en faveur de la protection vernaculaire pourrait y contribuer. Le Conseil général l'a fait au niveau du département, le Pays pourrait peut-être le faire en s'entourant de toutes les garanties nécessaires au niveau de son territoire. Ajoutons-y une aide aux expositions thématiques de matériaux traditionnels et aux démonstrations des techniques de fabrication utilisées avec la participation de socio-professionnels, ceci pour la présentation des savoir-faire et la conservation des gestes et des productions.

Depuis vingt-cinq ans l'Ecomusée recueille des matériaux exhumés de chantiers de restauration, matériaux non réutilisés mais qui deviennent une banque de données pour l'avenir. Nous assurons donc une fonction d'entrepôt, de laboratoire d'études pour leur conservation et pour leur reproduction éventuelle. C'est ce que nous faisons déjà avec Marc Besacier, le potier du Fay, puisque nous avons collecté tous les vieux épis de faîtage que nous conservons et qu'il peut copier pour les remettre en place dans le cadre de restaurations exemplaires. Il l'a fait avec les deux épis de faîtage installés depuis quinze ans à Flacey-en-Bresse. Soulignons que l'exposition de ces matériaux sera visible en 2008 au château de Pierre-de-Bresse.

On peut aussi envisager une aide accrue aux chantiers de bénévoles, et pourquoi pas une relance de la fabrication des vieux matériaux comme cela s'est fait dans certaines régions. N'oublions pas non plus de prendre en compte le patrimoine végétal, c'est-à-dire favoriser le retour de plantations d'essences locales autour des nouvelles maisons. On en parle

depuis longtemps, on le fait, mais parallèlement on continue à dévaster les haies traditionnelles.

Un label de qualité pourrait être créé par le Pays autour d'une idée du genre : « La Bresse, l'art et le plaisir de restaurer ou de construire... » à attribuer aux artisans méritants et particulièrement performants en restauration. Ce sont là des propositions que je vais faire très rapidement au Conseil de Développement du Pays. Le débat est ouvert.

Favorisons aussi la mise en place d'un conservatoire du patrimoine architectural vernaculaire de toute la Bresse en conservant, signalant, et en faisant visiter *in situ* plusieurs bâtiments ruraux représentatifs des différents terroirs, à travers le découpage des régions agricoles. Nous travaillons actuellement sur deux exemples : au nord, le domaine Plissonnier de Saint-André-en-Bresse qui verra, je l'espère, un début de chantier bientôt et au sud à Romenay la ferme du « Champ Bressan » qui est actuellement en chantier de mise hors d'eau. Le bâtiment qui possède la cheminée sarrasine est à l'heure actuelle à découvert. Il y aura là deux sites qui pourront être ouverts au public. Avec ces deux exemples, nous serons à même de faire visiter l'extérieur et l'intérieur du bâti sans déranger qui que ce soit, le problème étant que très souvent les propriétés sont privées et donc difficilement accessibles au public.

Ma dernière proposition sera de créer une nouvelle route à vocation touristique à la place de la défunte « Route de la Bresse » trop longue et trop généraliste. Cette dernière pourrait englober le circuit des moulins à eau, thème particulièrement porteur en Bresse bourguignonne, et être une route des fermes, maisons, églises, châteaux de caractère prenant en compte le souci de la conservation et de leur visite effective. Les mesures telles que celles qui viennent d'être suggérées pourraient, tout en renforçant la coordination déjà existante entre les différents services, permettre au Pays de la Bresse bourguignonne d'avoir en la matière une politique spécifique et de devenir en quelque sorte le passage obligé de tous ceux qui s'intéressent à la sauvegarde du patrimoine architectural vernaculaire.

Nous en sommes au stade du souhait, nous en serons peut-être bientôt au stade du vœu. Quant à la réalisation je suis relativement optimiste, il faut du temps comme vous aurez pu le constater mais beaucoup de choses se sont déjà faites et vont continuer à se faire sur le territoire de la Bresse bourguignonne.

Laurence Janin, chef de projets

Je suis heureuse de vous accueillir à cette 6ème édition de notre journée d'étude consacrée au patrimoine, qui cette année porte sur le thème des savoir-faire. Je voudrais tout d'abord vous parler de la genèse de cette journée d'étude.

Pourquoi les savoir-faire ?

En lançant en 2005 l'inventaire du patrimoine en Bresse, nous avons constaté combien en vingt ans l'habitat bressan s'était dégradé sous l'effet de restaurations souvent malheureuses. A quoi servait-il d'inventorier si on ne travaillait pas parallèlement à la conservation, à la valorisation et à la promotion des savoir-faire qui y sont liés. D'où l'idée dans un premier temps d'essayer de repérer les professionnels du bâtiment soucieux du respect du patrimoine bâti local (et c'est la publication que Dominique vous a présentée), et dans un deuxième temps d'organiser cette journée d'étude pour essayer de rassembler les différents acteurs du patrimoine afin de confronter les points de vue en matière de savoir-faire et de restauration du patrimoine de pays, appelé aussi patrimoine vernaculaire. Je rappelle qu'on entend par patrimoine de pays l'ensemble du patrimoine généralement non protégé : les fermes, les granges, les moulins, les chapelles, les lavoirs, les locaux artisanaux... par opposition aux prestigieux Monuments Historiques.

S'agissant de ce patrimoine le traitement est différent des Monuments historiques. Si, en effet, les Monuments historiques au nombre d'environ 40.000 (édifices protégés par un classement ou une inscription) sont bien pris en charge par l'architecte en chef des MH qui fait intervenir généralement des entreprises qualifiées monuments historiques ou restauration du patrimoine ancien, il n'en est pas de même pour les 400.000 édifices du patrimoine bâti ordinaire, propriétés privées ou publiques, sur lesquelles interviennent habituellement des entreprises ordinaires. Je rappelle qu'il existe en France environ 335.000 entreprises du bâtiment dont 98% sont artisanales, certaines respectueuses du patrimoine et d'autres beaucoup moins.

A quelle entreprise faire appel quand on est propriétaire ? c'est souvent une question sur laquelle on nous interpelle à l'Ecomusée. Pour combler ce vide d'information la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) a mis en place un Certificat d'Identité Patrimoine destinée à permettre aux entreprises artisanales de faire connaître leurs compétences en la matière. Depuis 2001 Qualibat, l'organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment, a permis à l'ensemble des

entreprises de bâtiment de bénéficier de la mention « patrimoine bâti » sous réserve d'une formation adéquate de trois jours. Il faut souligner que cette formation ne connaît qu'un succès limité et qu'il n'existe en Saône-et-Loire que quinze entreprises qui détiennent cette mention et trois seulement en Bresse bourguignonne sur plus des deux-cents entreprises du bâtiment. Pourtant devenir artisan ou entreprise du patrimoine permet aux professionnels d'améliorer leurs compétences au même titre que les architectes du patrimoine qui ont suivi une formation complémentaire à l'Ecole des Hautes Etudes de Chaillot (ils sont six à ma connaissance sur les 150 architectes présents en Saône-et-Loire).

La préservation du patrimoine local ne repose pas uniquement sur les professionnels, entreprises ou architectes. Elle concerne aussi chacun d'entre-nous et elle ne sera effective que si chacun des membres de la filière, Etat, collectivités locales, professionnels, particuliers assume ses responsabilités dans l'objectif d'éviter la banalisation de notre architecture et de nos paysages et si l'ensemble de ces partenaires réussissent enfin à travailler ensemble. C'est peut-être un des atouts de l'Ecomusée de pouvoir être un lieu de rencontre, un lieu d'échanges entre ces différents acteurs.

Lors de nos rencontres sur le terrain avec les artisans, certains se sont plaints de l'insuffisance de leur formation initiale principalement tournée vers la construction neuve. D'où la nécessité d'une formation complémentaire dispensée par des organismes de formation comme l'AFPA, les GRETA, les CFA ou en encore les compagnons et l'Ecole d'Avignon. Le Directeur du CFA d'Auxerre y reviendra je pense. Il faut souligner également l'action remarquable en matière de formation et d'information menée par les associations du patrimoine : elles sont plus de deux mille en France et je pense notamment à « Maisons Paysannes de France » qui effectue dans ce domaine un travail remarquable. Son délégué départemental interviendra cet après-midi.

En conclusion je voudrais citer l'exemple de deux régions françaises qui se sont mobilisées pour leur patrimoine. Je citerai bien sûr la Bretagne qui, comme chacun sait, a une conscience très forte de son patrimoine et a créé dès 1976 une association l'UCQPAB (L'Union pour une Charte de Qualité du Patrimoine Architectural en Bretagne) qui œuvre pour une sauvegarde du patrimoine non protégé breton. Cette association a rédigé une charte de qualité et elle décerne un agrément aux professionnels qui s'engagent à la respecter. Je voudrais également citer le Pays des Landes de Gascogne qui en 2005 a rédigé un Livre Blanc sur l'urbanisme, l'architecture et le paysage afin d'éviter la

banalisation de son territoire et qui présente des préconisations très concrètes en matière de restauration du patrimoine bâti ancien mais aussi en matière de constructions neuves, en matière d'urbanisme et en matière de paysage.

J'espère sincèrement que le projet inter-territorial entre le Pays de Bresse et celui des Landes de Gascogne verra le jour pour nous aider à avancer dans ce sens.

Pour finir, si certains trouvent que nous n'abordons pas assez aujourd'hui les questions de haute qualité environnementale, de paysage, d'architecture contemporaine, qu'ils se rassurent ce sont les thèmes retenus pour la prochaine édition de notre journée d'étude en novembre 2007.

CONSERVATION ET
TRANSMISSION DES SAVOIR-
FAIRE LIÉS AU PATRIMOINE
BÂTI

**Acquérir, améliorer et transmettre son savoir-faire :
le témoignage de deux professionnels.**

Jacques Péhu, maçon à Sagy



Restauration du clocher de l'église de Sagy
Entreprises Péhu (maçonnerie) et Gauthier (charpente-couverture)

Je suis fils de maçon, petit-fils de maçon, arrière petit-fils de maçon et je vais même aller plus loin puisque j'ai des documents qui remontent à 1689. Un de mes ancêtres a restauré l'église de Sagy à cette époque. Le marché avait été adjugé à une entreprise de Louhans pour 240 livres. La commune était très pauvre on avait dû redescendre plus bas. C'est mon ancêtre qui l'a réparée pour 94 livres.

Mon arrière-grand-père ainsi que mon grand-père avaient quant à eux la fonction de maître d'œuvre, on venait trouver le maçon, comme on disait, pour construire sa maison. C'était lui qui se chargeait des terrassements, de la charpente, de la maçonnerie, de la menuiserie et des carrelages (briques de terre cuite) si l'on ne se contentait pas du sol en terre battue. Ainsi la maison était rendue « clés en mains ».

La préparation du bois se faisait dans la forêt : abattage à la bonne lune, débit à la scie, équarrissage à la hache à blanchir et taille de l'ossature, tout ce travail était réalisé en hiver. A la belle saison, tout était emmené sur le terrain du futur propriétaire qui avait eu le temps de préparer les fondations, une ou deux rangées de pierre liées avec un mortier de sable du pays ou sable à lapin mélangé avec de la chaux aérienne appelée chaux grasse. La cheminée toujours placée au centre de l'habitation était construite en premier sur son imposant socle en pierre taillée. En levant toute la charpente conçue principalement en chêne, mais quelquefois en peuplier puisque ce sont les arbres que l'on trouve dans notre région. On posait la couverture tout d'abord avec du chaume, ensuite est apparue la petite tuile qui était fabriquée sur place, de même que la brique qui servait à remplir les écussets, plus communément appelés panneaux. La terre ayant servi à la fabrication de ces matériaux était souvent extraite de la mare que l'on trouve à proximité ou de la cave voûtée placée sous l'habitation.

La matière première qui faisait défaut sur place était la pierre que l'on devait maçonner sur deux ou trois rangées pour surélever les soules sur lesquelles reposait tout l'assemblage du colombage afin qu'elles ne soient pas au contact du sol, comme on peut le comprendre avec l'humidité particulière de la Bresse, leur durée de vie aurait été très courte. On faisait des convois avec des chars de bois ou tombereaux tirés par des bœufs et on partait dans le Jura distant de 12 à 15 km. L'extraction de la roche était faite manuellement et le maçon qui était aussi tailleur de pierre finissait de la tailler pour la mettre en place. Lorsque la maison était fermée, les greniers mis en place, on faisait les enduits intérieurs, même sur le bois. Pour l'extérieur si les moyens le permettaient on faisait l'enduit uniquement sur les pans de brique. Il faut dire que le maçon de l'époque rendait vraiment la maison « clés en main » Il fabriquait même les portes et les fenêtres puisque dans nos archives nous avons encore quelques outils qu'ils utilisaient.

Maintenant, notre savoir-faire à nous se transmet de père en fils. Il n'y a pas d'écoles particulières et l'on peut penser que puisque lorsqu'on est né dans cette profession c'est dans les gênes. Même si on fait quelques études, on a hâte de se trouver sur un chantier, c'est ce qui s'est produit pour moi. Dès l'âge de 12 ans j'ai voulu accompagner mon père. Dans les années 1950 on travaillait encore un peu dans ce sens là, le plus économiquement possible en utilisant un maximum de matériaux qu'il y avait sur place : les bois de nos forêts. On faisait l'abattage et j'ai encore vu mon grand-père et mon père avec la scie de long, la hache à blanchir débitant, équarrissant et taillant tout à la main.

C'est pour cette raison que lorsqu'il s'agit de restaurer une maison c'est avant tout voir ce qu'il est possible de sauver et on essaie de le faire au maximum. Ce qui est regrettable, c'est que dans nos formations (comme le dit Madame Janin), on est plus axé sur le neuf. Le travail que l'on réalise est surtout une question de coup d'œil. Il ne faut pas essayer d'utiliser le niveau, il ne faut pas que tout soit rectiligne, il faut conserver les formes et c'est la première chose que l'on doit faire quand on est en présence d'un ancien bâtiment. Il est vrai qu'il est dommage de laisser perdre ce patrimoine qui nous tient à cœur et étant donné que mes ancêtres ont travaillé dessus j'y ai des attaches toutes particulières et tant que l'on pourra sauver ces bâtiments on le fera et toujours avec la même technique. J'ai donc transmis mon savoir-faire à mon fils qui a repris la relève. Je ne suis plus en activité mais il est parti avec les mêmes objectifs que les miens alors j'espère que ça continuera. Je vais passer la parole à Monsieur Duriez pour ce qui concerne la partie charpente.

Christian Duriez, charpentier à Cuisery



Maison construite en 1995 à l'Abergement de Cuisery

Mon expérience est un peu différente de celle de Monsieur Péhu qui a eu l'expérience du bâti ancien depuis sa plus tendre enfance. Pour moi ça n'a pas été le cas. Je suis arrivé dans la profession en rentrant dans un lycée professionnel, tout d'abord pour faire l'apprentissage de charpentier. Dans les années 1960 on apprenait au niveau taillage et

charpente des choses très différentes de celles d'aujourd'hui. Les choses ont évolué. Ensuite je suis parti 9 ans dans le Compagnonnage où, effectivement, j'ai eu l'occasion de travailler dans des entreprises de monuments historiques : certaines entreprises prestigieuses, notamment en Touraine, où il y a des bâtiments de très grand intérêt pour le charpentier. J'ai travaillé sur des nefs d'églises, des châteaux... et je me suis tout naturellement intéressé au patrimoine ancien, au bâti ancien.

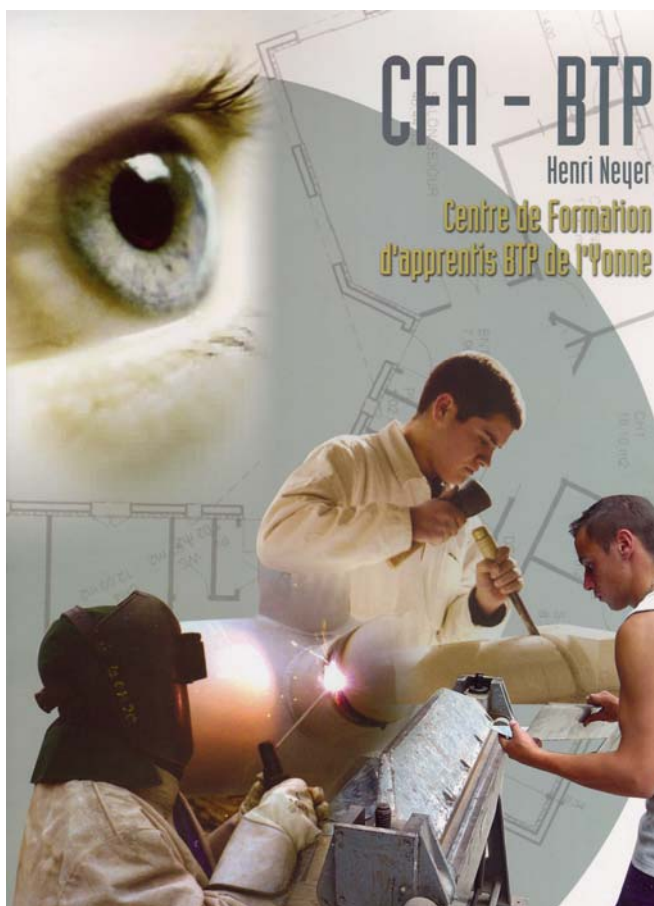
Alors comment transmettre tout cela quand on a cet acquis ?

Pour ma part je pense qu'il faut d'abord de porter de l'intérêt à l'histoire et à son métier en particulier et, à partir de là, cette culture vient naturellement. Cet intérêt pour l'histoire permet de mieux comprendre les techniques employées et de restaurer le plus mieux possible ce sur quoi vous allez travailler. Je crois qu'il ne faut pas trop inventer et être très humble quand on restaure un bâtiment ancien. Il ne faut pas être prétentieux comme ce fut le cas à une certaine époque (mais je ne citerai pas de noms). Il ne faut pas non plus hésiter à employer des techniques plus récentes dans le cadre d'une sauvegarde, comme consolider des assemblages par des éléments métalliques, améliorer la stabilité des structures en utilisant par exemple des bois lamellés collés et conserver au maximum les bois authentiques par l'emploi de résine époxy entre autres. Ce sont des chemins qu'il faut explorer sans dénaturer pour autant l'ensemble du bâtiment, son architecture et les éléments intéressants.

Pour moi, la transmission se fait essentiellement dans le cadre de l'entreprise, sur le chantier, en essayant de déceler parmi les employés les plus intéressés par ce type de travail. Ensuite, elle est dispensée par un employé ayant déjà une solide expérience dans la réalisation des charpentes anciennes, particulièrement dans l'emploi de vieux bois où la technique est très particulière pour réaliser des assemblages. Les jeunes charpentiers d'aujourd'hui ne reçoivent pas de formation à cette technique. C'est un système de piquage que certains charpentiers connaissent et un travail très particulier que l'on apprend plus aujourd'hui parce que le métier de charpentier évolue. Je suis persuadé que dans le futur, et même un futur très proche, il sera nécessaire de créer dans les écoles de formation des sections qui intégreront la réalisation du bâti ancien afin de pouvoir conserver le magnifique patrimoine que l'on possède en Bresse et en France en général.

La mention complémentaire « restauration du patrimoine » au Centre de Formation en Alternance et en Apprentissage du bâtiment d'Auxerre.

Alain Tomczak, directeur



Tout d'abord je voudrais vous remercier de m'avoir associé à cette manifestation. Je tiens à souligner l'intérêt que je porte à ce type de réflexion tant la problématique que vous évoquez s'inscrit dans la problématique de nos établissements. En effet, vous vous interrogez aujourd'hui sur le savoir-faire d'hier et ce que devrait être le savoir-faire de demain. Par rapport à cela j'ai préparé un montage vidéo que je vais vous commenter. Il va vous aider à vous repérer dans le domaine de la formation afin que vous puissiez avoir quelques éléments au niveau de l'Education Nationale en termes d'organisation de ses filières et au niveau de la formation continue. Je n'ai pas fait apparaître la formation des compagnons, mais on pourra y revenir, si Monsieur Duriez le souhaite. Il pourra notamment intervenir en complément de mon exposé.

Il y a une douzaine d'années nous avons été sollicités pour réfléchir à la création et au développement d'une mention complémentaire qui s'appelait à l'époque « mention complémentaire restauration du patrimoine architectural et ancien, option gros œuvre ». Cette mention complémentaire a fonctionné environ deux années de suite et depuis nous n'avons plus eu de candidats.

Concernant l'apprentissage, il faut comprendre que les besoins sont nés de l'après-guerre. Après 1945 les besoins de construction étaient tels que certaines pratiques, que certains d'entre vous connaissent certainement mieux que moi, s'opéraient par l'intermédiaire de répétiteurs. Cela se passait en cours du soir. Il y avait tellement à reconstruire que les gens travaillaient sur les chantiers et la transmission des savoir-faire se faisait entre gens du métier sur le terrain. Le soir on retravaillait un peu plus l'enseignement général, les mathématiques et le dessin. A partir de 1960-70 on a commencé à s'interroger sur ces pratiques et on s'est dit qu'il était probable d'apprendre à partir des activités professionnelles à proprement parlé. Certains ont évoqué tout à l'heure leur passé en collège ou CET (collège d'enseignement technique). Dans ces années et parallèlement à cela on s'est demandé s'il n'était pas possible de s'appuyer sur une véritable expérience acquise en entreprise et d'organiser une formation à partir de cette propre expérience. Ce qui a conduit à la création d'un certain nombre de CFA dont le nôtre, puisque nos établissements ont en moyenne 30-35 ans aujourd'hui. Ainsi, on a commencé à développer la politique de l'apprentissage avec des rythmes d'alternance qui vont nous permettre d'accueillir des jeunes en entreprises et dans nos établissements de formation. Le 16 juillet 1971, une loi a été votée sur la formation professionnelle continue faisant apparaître deux changements fondamentaux. L'un porte sur la rupture entre la formation initiale et celle des adultes, car on faisait un amalgame jusqu'alors en ayant tendance à associer la formation des jeunes à la formation des adultes. L'autre, point important, est la réduction du temps de formation pour un apprentissage en deux années.

En 1982, la loi de décentralisation a fait de l'apprentissage une préoccupation majeure des conseils régionaux. Des conventions ont été signées entre l'Etat et la Région pour définir une politique de formation et accentuer les points sur lesquels les Régions devaient s'engager en matière de formation. A partir de 1987 on a vécu une extension de la formation par la voie de l'apprentissage à tous les diplômes. Ce qui veut dire que, notamment pour les diplômes de niveau IV tels que les BT et les Bacs Pros, les établissements dits CFA (Centres de Formation d'Apprentis) allaient pouvoir former à un

niveau supérieur. C'était une réforme assez importante pour nos établissements. On voit également reculer l'âge d'entrée en formation à 26 ans, tout simplement pour permettre aux jeunes qui ont envie de passer un BTS de pouvoir le faire dans le respect des dates de signature de contrat.

Le ministère de l'E.N. ayant plusieurs missions, je vais tout particulièrement en souligner deux. La première porte sur la définition et la délivrance des diplômes. Effectivement, elle relève de la compétence de ce ministère, ce qui sous-entend que tout centre de formation, qu'il soit CFA, centre compagnonique ou autre revendiquant la préparation à un diplôme d'Etat, doit se conformer aux obligations qui sont définies au regard des délivrances de diplômes, en terme de surveillance, contenu de formation, etc...

La deuxième mission, également importante, concerne les CPC (commissions paritaires consultatives). Ces commissions ont entre autres un premier rôle qui consiste à définir les référentiels de formation. Dans ces commissions se réunissent différents représentants, tels que des membres de l'E.N. et des membres de la profession. Ensemble, ils réfléchissent à ce que doit être un référentiel de formation. Cela se traduit par la définition des capacités qui sont de trois ordres. La première qui intègre l'information et la communication (c'est, savoir s'informer et communiquer), la deuxième qui vérifie les possibilités d'un jeune d'entreprendre un raisonnement et de traiter des idées, la troisième capacité qui porte sur la mise en œuvre : à savoir la réalisation d'ouvrages. Et enfin, nous avons tout ce qui est rattaché au savoir associé (dessins, lecture de plans, différentes connaissances scientifiques en relation avec le métier).

Mais cette mission peut porter aussi sur la rénovation des diplômes. Ce qui signifie qu'au niveau de cette commission paritaire consultative, on a bien deux axes importants qui sont : travailler sur le référentiel de la formation et les faire évoluer. Ces diplômes sont rénovés en moyenne tous les 6 ou 7 ans puisque le champ est assez important. Dans ces CPC les professionnels vont statuer sur leurs besoins, sachant qu'ils sont mandatés par leurs syndicats. Ils vont regarder quels sont leurs besoins en matière de formation pour correspondre à une réalité de chantiers. Par exemple, le chaume que vous évoquiez tout à l'heure représente aujourd'hui dans notre activité 0,3 %. Est-ce significatif, est-ce que cela doit apparaître dans le CAP de couvreur ? Par définition non. Donc on va le mettre de côté et regarder d'un peu plus près ce qui se pratique au quotidien. On va trouver un peu plus de tuiles à emboîtement, des matériaux en feuilles, en longues bandes et tout ce qui

permet de réduire les coûts de réalisation. On trouvera probablement des produits d'étanchéité qui orienteront le débat sur la présence de ces produits au regard des trois capacités précédemment citées. A partir de ce moment, on va arrêter qu'effectivement pour obtenir un CAP de couvreur, un jeune doit être capable de mettre en œuvre de la tuile plate dans telles conditions, de la tuile à emboîtement dans telles autres conditions, réaliser des couvertures métalliques en zinc, en cuivre, en plomb selon le respect des DTU. C'est le fruit de ce travail qui va guider l'organisation des formations sur le plan national pour une déclinaison régionale.

Si au niveau de la rénovation de vos bâtiments anciens, cette activité n'est pas prépondérante, si elle n'est pas signifiée ou signalée lors de ces CPC, il y a peu de chances que l'on puisse la retrouver dans nos contenus de formation.

Revenons à la première mission du ministère de l'E.N. sur la délivrance des diplômes et examens dits ponctuels. Il faut savoir qu'aujourd'hui cela tend à disparaître car on travaille de plus en plus en CCF (contrôle en cours de formation). Cette méthode est placée également sous le contrôle du ministère de l'E.N. Elle consiste à évaluer en cours de formation les jeunes qui se préparent, entre autres, à nos métiers du bâtiment. Dans ces évaluations les entreprises ont retrouvé une part prépondérante pour la délivrance du diplôme car auparavant, l'entreprise qui accueillait un jeune et assurait sa formation n'était pas associée aux activités de certification. Le compagnon, le maître d'apprentissage sur le chantier transmettait son savoir sans être consulté pour la validation du diplôme. Aujourd'hui, l'entreprise joue un rôle à part entière dans cette délivrance du diplôme à hauteur de 50% de la note obtenue dans le domaine professionnel. Son évaluation pourra permettre au jeune, ou non, d'avoir son diplôme. Ce qui tend à démontrer que l'activité de l'entreprise a une incidence directe sur la préparation du diplôme.

Je vous disais que dans les CPC les représentants de la profession définissaient par secteurs d'activités leurs besoins à mettre en œuvre dans nos formations. Ce qui induit un recoupement entre leurs compétences et les activités certificatives qu'ils seront à même d'organiser au sein de leurs entreprises. Là encore, si vous n'avez pas dans le cadre des activités globales des entreprises des activités de restauration de patrimoine ancien, il y a peu de chance que l'on puisse évaluer les jeunes pour l'obtention d'un tel diplôme.

Vous avez également la VAE (la validation de l'acquis de l'expérience) ; on en parle beaucoup car c'est important. Je pense aussi que les artisans, les maîtres-artisans que vous représentez ont peut-être des choses à faire valoir au regard d'une démarche comme celle-ci. Vous détenez un véritable savoir-faire, une véritable expérience à valoriser et faire valoir, si vos compétences acquises ne sont pas aujourd'hui traduites dans un diplôme.

L'E.N. s'organise au travers des diplômes professionnels en termes de niveaux. Vous avez le premier qui est le niveau V correspondant au CAP, au BEP et à la mention complémentaire. Le niveau IV sanctionne lui le Brevet Professionnel, le Brevet de Maîtrise et le Bac Professionnel. Le niveau III concerne les BTS vers lesquels on tente aussi de s'orienter avec tous les problèmes que cela pose. En effet, le recrutement et les entreprises d'accueil nécessitent des compétences élevées pour former à ce type de diplôme. Dans cette présentation, je ne suis pas allé au-delà du niveau IV car les diplômes qui vous intéressent pour la restauration du patrimoine portent sur le CAP, le BEP et la mention complémentaire. En ce qui concerne le CFA d'Auxerre, cette mention a été développée avec de gros efforts d'adaptation pour essayer de promouvoir cette formation. Malheureusement, et malgré cela, cette formation n'accueille plus de stagiaire. Encore une fois, au bout de deux années de fonctionnement nous n'avons pas eu la possibilité de retrouver des entreprises traduisant des besoins s'inscrivant dans cette spécialisation.

La restauration du patrimoine architectural porte sur trois aspects bien spécifiques.

L'enseignement technique et théorique qui se traduit par l'histoire de l'architecture, l'histoire des techniques traditionnelles du bâtiment, la capacité à réaliser un diagnostic de l'état d'une construction. On traite aussi les pathologies d'une construction ancienne, l'organisation des chantiers de restauration, l'étude des matériaux nouveaux spécialement adaptés aux travaux de restauration. Quand il est possible de les employer, car ce n'est pas toujours le cas et quelquefois il faut revenir sur des produits qui ont fait leurs preuves et qui traduisent effectivement un cachet correspondant aux bâtiments anciens. On va aussi traiter des transformations possibles ou non, de la connaissance des pierres, des aspects législatifs et contractuels pour la rénovation de ces bâtiments ainsi que des caractéristiques de l'architecture vernaculaire en Bourgogne.

L'enseignement pratique. On y parle de la mise en œuvre des pierres en différents appareillages. La mise en œuvre de briques avec étude d'appareillage et jointoiement,

l'exécution d'enduits anciens à base de chaux ou de plâtre...les réalisations d'étaisements, y compris en partie cintrée pour la restauration des voûtes et autres linteaux circulaires, la mise en œuvre et les raccords de carrelages en terre cuite, dallage de pierre ou marbre, le remplissage de pans de bois avec du hourdissage ou du galandage.

Cette mention complémentaire intègre également des enseignements techniques graphiques où nous abordons la lecture de plans, les relevés et les croquis sur bâtiments anciens, les études et représentations graphiques des principaux styles rencontrés en Bourgogne.

Il est bon de rappeler que ce contenu de formation est essentiellement axé sur la pratique. On ne parle plus de mathématiques ni de sciences physiques. On parle vraiment d'un enseignement technique et théorique, d'une réalisation pratique et des savoirs complémentaires par rapport à ce métier. C'est une formation qui peut se dérouler sur une année avec des temps en centre d'environ 3 jours par semaine. Une première expérience s'est concrétisée au travers de la reconstruction d'un bâtiment à pans de bois qui a été démonté sur site et reconstruit au sein même du CFA. Cela nous a permis d'avoir un sujet d'application très intéressant, en grandeur réelle, au regard de tout ce que l'on vient d'évoquer. Les jeunes ont reposé des carreaux en terre cuite, des portes, fenêtres anciennes...Tout y était vraiment parfait.

A titre de rappel, la formation initiale est avant tout une formation diplômante et la formation continue reste une formation qualifiante. En formation initiale vous préparez un diplôme où vous êtes tenus à des référentiels, à des contenus très spécifiques, à une organisation ciblée avec un volume d'heures définies auquel vous ne vous pouvez vous soustraire. Dans le cadre de la formation continue, nous recherchons une qualification et nous travaillons à partir d'approches un peu différentes. En formation initiale on s'appuie sur un référentiel d'emploi et un référentiel de formation. Eux-mêmes dépendant d'une politique régionale permettant à nos établissements de développer ou non un certain nombre de filières. Par exemple, on a défini sur le plan bourguignon différents axes comme celui de la maçonnerie ; le pôle principal étant situé à Auxerre. Cela permet aujourd'hui d'accueillir des jeunes sur des niveaux de préapprentissage à partir de 15 ans, en CAP, en BEP, en BP, en Bac Pro (et demain certainement en BTS) tout en privilégiant une notion de continuité. De cette politique découle le PRDF (Plan Régional de Développement des Formations) définissant l'ensemble des orientations régionales. A

partir de ce moment, nous nous inscrivons dans une logique de concertation et de cohérence régionale visant à trouver l'équilibre et la juste adéquation entre les besoins et les moyens mobilisables.

Dans le domaine de la formation qualifiante, nous parlons besoin de la profession et nous allons définir des contenus spécifiques de formations. Dans ce cas, c'est l'entreprise qui nous définit ses besoins. Nous allons donc définir un cahier des charges intégrant notamment l'organisation d'un planning et calculer le coût de la formation. Sachant que nous ne pouvons pas demander à nos instances d'utiliser des fonds publics pour développer de la formation professionnelle continue.

La formation initiale se fait essentiellement dans les lycées sous statut scolaire avec des périodes de formation en entreprise (PFE) pour les jeunes, mais également dans les CFA où les apprentis ont un statut de salarié et suivent une pédagogie en alternance avec un contrat d'apprentissage. (Le contrat d'apprentissage, pour information, est un contrat de travail). L'immersion dans le monde du travail y est très réelle.

A partir de 1960-70, on s'est demandé comment ré-exploiter des situations de travail en entreprises pour pouvoir développer une formation dans nos centres. Parallèlement à cela, la formation continue que vous retrouvez dans les GRETA, dans les centres de formation continue, dans les CFA et les centres de formation compagnonnique s'est progressivement structurée. Le financement de la FPC est pris en charge selon la taille des entreprises (+ ou - de 10 salariés) par l'un des deux organismes auprès desquels cotise l'entreprise. Ceci nous amène à signer une convention de formation définissant à la fois le contenu de formation, les calendriers et les coûts. Il nous est arrivé de répondre à des demandes pour lesquelles il n'y avait pas spécifiquement de financement. Comme par exemple, une agence immobilière qui souhaitait donner à l'un de ses collaborateurs des connaissances plus particulières sur les bâtiments et pouvoir reconnaître d'une manière générale des pathologies. Dans le cas présent, nous avons été réglés directement par l'agence.

En conclusion : aujourd'hui vous avez d'un côté une formation initiale qui est organisée d'une manière structurée, cadrée dans un plan régional dans lequel on ne peut pas faire forcément ce que l'on veut (Malgré tout, une formation a été mise en place qui a souffert d'un manque de candidat, probablement dû à déficit d'informations auprès de nos

professionnels ou bien cette formation ne représente pas une part suffisante de leur activité pour pouvoir y inscrire un jeune). De l'autre côté, vous avez un dispositif de formation continue qui s'adresse aux chefs d'entreprise ou à leurs salariés, de manière à pouvoir sur des besoins très ciblés trouver une formation spécifique.

Débats

Monsieur Rony

Fondation du Patrimoine de l'Allier et Maisons Paysannes de France de la Loire

Je suis consterné par ce que vous nous annoncez en terme de manque d'effectifs sur la mention complémentaire patrimoine, notamment quand on connaît le travail qu'a fait Paul Kalck : une étude mandatée par le ministère de la Culture comportant deux ouvrages dont l'un portant sur l'état des lieux de l'enseignement du patrimoine en France et l'autre sur ce qu'il faudrait mettre en place pour y remédier. L'étude laisse apparaître que seulement 0,9 % des entreprises françaises du bâtiment sont habilitées pour intervenir sur le patrimoine ; ce qui laisse entrevoir un immense marché au niveau national et un immense enjeu, dans la mesure où tout le monde est concerné pour sauvegarder ce patrimoine dans les 15 ans qui viennent sachant la vitesse à laquelle il disparaît par ailleurs. C'était simplement une observation qui est très interrogative. Pourquoi ce manque de candidats sachant que les entreprises qui sont sur le marché du patrimoine, qui sont rares et ont un marché de plus en plus important, disent ne pas trouver de collaborateurs ou avoir beaucoup de difficultés en trouver. C'est en tout cas ce que j'ai perçu en rencontrant ce genre d'entreprises. Alors pourquoi cette lacune ?

Alain Tomczak

Les structures de formations sont organisées au travers d'un plan régional. Un CFA, pour reprendre notre exemple est un outil de formation qui appartient à la profession. Dans un CFA, la profession organisera ce qu'elle souhaite y trouver. Si la profession n'exprime pas le besoin très clair d'organiser ce type de formation, il va être difficile de faire remonter la demande auprès des instances régionales pour trouver des financements et de ce fait, il n'y a aucune chance pour que ce genre de formation débouche. Il est vrai que nous vivons de véritables paradoxes. Alors que tout le monde se plaint de ne pas trouver de gens qualifiés, on est en droit de s'interroger sur l'incohérence de cette problématique. Pourtant, il est vrai que les besoins en main-d'œuvre qualifiée existent. Un observatoire sur le plan régional fait apparaître un certain nombre de données très intéressantes. On a vu durant ces 5 dernières années une intégration des jeunes dans les métiers du bâtiment d'une manière assez significative. Il y a 5 ans on avait à peu près 2000 jeunes de 16 à 25 ans dans nos métiers sur la Bourgogne. Aujourd'hui, nous sommes passés à 3500 jeunes. C'est significatif, c'est bien et cet effort doit se poursuivre car on ne peut pas se contenter

d'avoir dispensé pendant deux années une formation qui ne sera pas pérenne. Il y a aussi un taux d'abandon non négligeable concernant les métiers du bâtiment. On s'aperçoit qu'au bout de 3-4 ans on perd une grande partie de nos jeunes. Il ne faut pas oublier que les métiers du bâtiment sont d'excellents supports d'insertion sociale. De plus, nos premiers niveaux de qualification sont souvent demandés pour accéder aux concours administratifs. Quelque part, nous sommes régulièrement confrontés à ce type d'évaporation de nos jeunes formés sans avoir de réels moyens pour les retenir. Par rapport à cela la profession a réagi en travaillant sur la revalorisation du statut de nos apprentis. En effet, lorsqu'un apprenti débute, il touche en règle générale 25% du Smic. Dans le bâtiment il est rémunéré à 40% du Smic dès son premier jour. Il bénéficie de 15 points de plus qui lui sont accordés de manière à se sentir vraiment considéré. Nous en ressentons les effets par une augmentation de 10% à chaque rentrée et cela depuis trois ans. Face à cet afflux, il nous faut maintenant améliorer la qualité et la fidélisation de ces jeunes dans nos métiers.

Monsieur Rony

Une autre remarque, très rapidement, qui porte sur la validité des supports sur lesquels on travaille. Aujourd'hui on restaure du patrimoine avec des tuiles qui sont faites de manière industrielle alors que le patrimoine était fait principalement avec des tuiles faites à la main et cuites au feu de bois. Aujourd'hui on parle du patrimoine mais d'une part on n'a pas les formations pour pouvoir répondre aux besoins et d'autre part nous n'avons plus ni les matériaux, ni les techniques pour les fabriquer qui sont désuètes et économiquement non viables. Pour répondre à cette interrogation « Qu'est-ce qu'on fait de notre patrimoine dans les 15 ans à venir », c'est un véritable plan de bataille qu'il faut engager. Si l'on n'a pas les formations adaptées et des aides que sur 2% du patrimoine (les 15 000 labels de la Fondation du Patrimoine pour 600 000 édifices inventoriés), si on ne réagit pas vraiment très volontairement et très rapidement on peut d'ores et déjà se dire qu'on va perdre 95 ou 90% de notre patrimoine. Le marché du pavillon obéit lui à des logiques économiques et marketing qui sont très efficaces.

Alain Tomczak

Je crois qu'on est d'accord sur ce que vous dites et je voudrais dire en conclusion qu'il appartient à la profession de se mobiliser par rapport à cela. Si elle est consciente des besoins de formation, il faut qu'elle les exprime. On a un appareillage qui nous permet par la voie de la formation initiale de faire naître des formations adaptées. Ou encore par la

voie de la formation continue d'adapter des formations de manières très spécifiques, très locales et encore une fois sur des temps très ciblés. On peut pour des entreprises qui le souhaitent organiser des contenus spécifiques. Mais je vous rejoins, si on ne fait rien...

A coté d'Auxerre nous avons une très belle fabrique de tuiles à l'ancienne qui ferme car économiquement parlant elle n'est pas viable. Nous sommes à la fois entrain de perdre ces magnifiques tuiles pour restaurer notre patrimoine et nous défaire de notre richesse culturelle. C'est regrettable !

Monsieur Badrouillet, plâtrier-peintre

Vous avez parlé des CPC (commission paritaire consultative). Il est vrai que cette commission est paritaire et consultative aussi. Mais il faudrait tenir compte de nos avis parce que la décision appartient non pas à la commission consultative, elle appartient à l'E.N. et on ne tient pas compte de ce qui s'y dit. Je prendrai pour exemple le CAP de plâtrier-peintre. Aujourd'hui il n'existe plus. Il existe un CAP de plâtrier et un CAP de peintre. Cette situation est très mauvaise pour la Bresse où le métier de plâtrier était associé à celui de peintre pour des raisons économiques. On n'avait pas la quantité suffisante de travail en plâtrerie pour ne faire que plâtrier on était donc plâtrier et peintre. Les artisans formaient des plâtriers-peintres. Aujourd'hui ils n'ont pas suffisamment de travail pour former des plâtriers donc ils forment des peintres et plus de plâtriers.... On va perdre nos savoirs et à côté de ça les clients qui se trouvent dans la Bresse et qui cherchent un plâtrier n'en trouveront plus, donc encore perte de savoir.

Alain Tomczak

Moi je ne suis pas un membre représentant de l'E.N. Les CPC sont ce qu'elles sont. Dans ces CPC vous avez vos représentants syndicaux au niveau de la profession qui statuent pour vous. Il serait normalement que s'opèrent des consultations dans vos syndicats pour vous demander ce que vous en pensez afin de pouvoir faire remonter vos besoins. Mais il faut aussi rappeler que ces CPC sont nationales. Par exemple, le métier de plâtrier que vous évoquez marche très bien en Bretagne et la scission qui s'est opérée dans les années 92-95 nous a été présentée comme un choix de la profession. On nous a en effet dit que la profession souhaitait dissocier les deux métiers pour les aborder comme des métiers à part entière. De plus, il existait un développement du marché de la plaque de plâtre indépendamment des produits en poudre. Sachant qu'aujourd'hui on ne fait plus du plâtre comme on le faisait à l'ancienne. Nous avons des retardateurs ; on peut faire des reprises de plâtre en le ré-imbibant, on peut y intégrer des pigmentations, des

colorants,...Il me semblait à l'époque, quand j'ai entendu les professionnels se prononcer sur le sujet, qu'au regard de l'évolution du plâtre et de toutes ses spécificités (y compris dans la restauration du patrimoine) qu'il était important de scinder le métier en deux et de préparer les diplômes sur deux axes différents de manière à ce que le plâtre garde ses spécificités et que le métier du peintre soit lui aussi formé à part entière. Quand on associe les deux métiers on peut aussi nous reprocher de ne pas consacrer suffisamment de temps à chacun, car la formation dure seulement deux ans. Il y a fort à penser que tout cela a contribué à cette évolution. Je peux entendre que vous êtes un professionnel, un homme de terrain et je pense que vous adhérez probablement à une représentation syndicale. Alors faites remonter l'information et c'est à eux de se mobiliser pour que les choses soient faites et soient dites. Mais il vrai que vous êtes une entreprise parmi des milliers d'entreprises...

Monsieur Bardouillet

Les représentants syndicaux ont bien été consultés et on écoute ce que l'on veut entendre c'est tout. Si lors de ces commissions on nous donne un rôle décisionnaire ça changera peut-être.

Alain Tomczak

Vous devriez faire valoir les spécificités de votre région, de votre patrimoine en défendant localement les besoins qui vous sont propres. Essayez d'obtenir par ce biais l'adaptation de formations qui correspondent à vos besoins, car cela est jouable.

Monsieur Bardouillet

Bien sûr, mais ça n'empêche pas d'en parler. La Bretagne avait ses plâtriers et avait ses peintres. Chez nous il y avait des plâtriers-peintres sur Lyon, ça dépend des régions. Pour les savoir-faire, c'est vrai que les entreprises ont des savoir-faire, mais elles ont aussi le savoir. Le savoir, c'est se retrouver au pied du mur et faire l'analyse du bâti. On ne va pas chercher un architecte à chaque fois qu'il faut faire une analyse. Les artisans ont un savoir-faire, un savoir, il faudrait qu'ils aient aussi le faire-savoir. Et le faire-savoir c'est ça aujourd'hui avec le fascicule que vous avez fait.

POURQUOI ET COMMENT RESTAURER ?

TABLE RONDE

Dominique Rivière

Concernant ce sujet « pourquoi et comment restaurer ? » j'évoquerai « quelques petites aventures » arrivées au conservateur de l'Ecomusée depuis 25 ans, sur divers chantiers que ce soit dans la rénovation du château de Pierre-de-Bresse ou sur la dizaine d'autres sites que nous animons en Bresse bourguignonne. Ce que j'ai pu constater sur beaucoup de ces sites est le sacrifice presque ostentatoire qui est fait dès le début du chantier de certains éléments, à partir du moment où l'on restaure. Avant la première réunion de chantier, on s'aperçoit que des éléments sont déjà à terre, comme les épis de faîtage qui sont un grand classique...A croire qu'il y a une certaine jouissance à monter sur le toit et à décrocher un des éléments qui signait la précédente réalisation. Je parlerai aussi des portes. La plupart du temps les portes pleines de nos maisons bressanes gisent sur la glaise bressane, idéales pour rouler les brouettes. La petite ferronnerie, la zinguerie, tous les exutoires pour l'eau, sont aussi très souvent écrasés.

Tout n'est cependant pas négatif. Au château de Pierre-de-Bresse qui a été pendant 17 ans en restauration, j'ai été satisfait des prestations de Monsieur Millot qui est d'ailleurs dans cette salle. Monsieur Millot est un menuisier qui travaille souvent au château et qui travaille tranquillement. Je ne veux pas dire qu'il travaille moins vite qu'un autre mais qu'il observe avant de travailler. Les 3 fenêtres de la chapelle qui se trouvaient être quasiment être les 3 dernières fenêtres à ne pas avoir été changées dans toutes les autres campagnes de restauration du bâtiment présentaient des problèmes d'étanchéité. Avant même qu'on lui dise qu'on voulait changer les fenêtres, il nous a fait observer que des fenêtres comme ça, ça ne se changeait pas, que les petits bois étaient sans doute du XVIIIème et il a proposé une restauration. Il a démonté les fenêtres, changé les petits bois et la partie inférieure qui était abîmée. Autre exemple positif, l'huilerie de Cuiseaux que nous avons restaurée avec Pierre Raynaud. Pierre Raynaud a fait réparer les portes en sapin avec des carreaux un peu brinquebalants, peints couleur lie de vin, au menuisier du pays qui s'attendait certainement à en faire de nouvelles. Sur des chantiers plus récents on a malheureusement des contre exemples. Je suis assez navré de la disparition systématique de tous les petits éléments de l'habitat. Quand on démonte un pan de bois qui porte un calvaire en briques et qu'on oublie de le remonter, même si on est tout à fait laïc, républicain, voire un peu anticlérical, je trouve que c'est quand même une faute. Je plaide donc pour la conservation systématique de tous les petits éléments qui peuvent être conservés dans le patrimoine.

Annie Bleton Ruget :

Après ce lancement à travers des exemples tout à fait significatifs, je pense que l'on peut entendre les 3 architectes qui ont en charge, à des titres différents, la question du patrimoine. Messieurs Rouaud, Garnier et Lenormand si vous voulez bien exprimer vos différents points de vues sur ces questions.

Pascal Rouaud

Chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine de Saône-et-Loire, architecte des bâtiments de France.

Il m'est revenu à l'esprit quelque chose en écoutant les artisans parler. Au Japon, le patrimoine national, ce ne sont pas les monuments ni les temples, ce sont les artisans. Il y a des artisans japonais qui reçoivent le titre de patrimoine national parce qu'on les décrète comme étant un patrimoine ; au Japon, c'est le savoir-faire et non pas le monument lui-même qui fait le patrimoine.

Comment et pourquoi restaurer ? Avant de restaurer, il faut peut-être conserver, consolider. Est-ce que restaurer c'est rénover ? Est-ce que c'est réhabiliter ? Est-ce que ce n'est pas aussi compléter par une création, une modification architecturale novatrice ? Est-ce que ce n'est pas aussi aménager en apportant des éléments nouveaux de confort ? Et est-ce que tout cela se fait avec un regard uniquement dirigé vers le bâtiment pour lequel on intervient ? Ou bien un regard étendu à l'ensemble de l'environnement dans lequel il se situe ? Parce que l'on peut imaginer, comme je l'ai vu en région parisienne dans des grandes ZAC, où on installait des écoles d'ingénieurs, d'architecture, qu'une ferme subsiste au milieu de cet ensemble. Alors que fait-on de cet ensemble ? Je vous parle de cela parce que nous sommes amenés à donner un avis sur les interventions, non pas sur le patrimoine vernaculaire et rural, comme celui dont on parle ici, mais sur tout le patrimoine et tout le bâti ancien dans les périmètres de protection des monuments historiques et parfois au delà.

Le principe d'une bonne restauration serait de retrouver l'état d'origine à un moment donné de l'histoire du bâtiment en lui apportant le confort d'aujourd'hui, ce qui commence déjà à poser un problème, et en utilisant peut-être les techniques modernes comme on en

a parlé tout à l'heure. J'ai un exemple en Roumanie où l'on est intervenu sur un clocher de monastère orthodoxe, dont la structure, en milieu sismique, était une structure de charpente bois libre sans encastremements ni assemblages durs, entourée de briques. On a remplacé cette structure de bois par du kevlar. Alors effectivement, que reste-t-il du clocher en question ? Il reste un clocher restauré dans son état d'origine et personne ne sait qu'à la place du bois on a mis du kevlar.

Cela pose une autre question. Que faire quand on veut agrandir un bâtiment ou le restaurer, qu'en est-il du problème du pastiche ou de la création architecturale ? On peut également penser à ce que pouvait faire un grand architecte, qui ne l'était pas d'ailleurs - mais je le considère ainsi ; tel que Carlo Scarpa quand il intervenait en Italie sur des bâtiments anciens et qu'il était capable dans un palais vénitien ou au musée des Beaux-arts de Vérone d'avoir une intervention contemporaine, moderne, novatrice sans altérer le bâtiment et, je dirai plus, en le mettant en valeur.

A quoi sommes-nous confrontés en dehors de ces interventions sur le bâti ancien existant ? Qu'en est-il de la production architecturale actuelle ? Le style de l'architecture contemporaine d'aujourd'hui est ce que nous montrent les pavillonneurs à travers la maison provençale à colonnettes, de préférence peinte en jaune. Est-ce qu'aujourd'hui, si des martiens venaient à débarquer sur terre ils considéreraient cette production architecturale comme la nôtre ? Ou bien à l'inverse, la production architecturale comme on peut en voir dans les revues d'architecture ? Où est-ce tout simplement une nouvelle production architecturale, qui s'oriente aujourd'hui, vers les démarches écologiques : la maison solaire,... C'est une chose dont on parlera l'année prochaine et qui commence à prendre de l'ampleur. Ce à quoi nous sommes confrontés quand on reçoit des dossiers, que ce soit pour un ravalement, une pose de châssis de toiture, le changement d'une porte de garage - qui généralement nous est proposée en plastique - c'est d'essayer de réagir alors que ces propositions sont le résultat de la pénurie de moyens pour ceux qui font les travaux et parfois une pénurie intellectuelle pour ceux qui interviennent parce qu'ils n'ont pas la connaissance.

Cette connaissance, certains d'entre nous essaient de la divulguer, de faire de la formation, comme ici à Pierre-de-Bresse où on est vraiment dans un haut lieu en la matière. Cette connaissance de la formation qui touche au patrimoine, à l'architecture, à l'urbanisme et aux techniques de constructions anciennes n'est pas divulguée dans les

écoles et la plupart des personnes qui interviennent sur du bâti ancien, ou qui sont engagés dans la construction, n'ont pas de savoir en la matière. Par ailleurs comme on a pu le constater il y a une perte des savoir-faire. On peut considérer que jusqu'à 1850 on n'avait pas trop de problèmes pour choisir les matériaux avec lesquels on allait construire, parce qu'on les prenait sur place. Cela a perduré jusqu'après la deuxième guerre mondiale, ensuite il y a eu la reconstruction, dont il a été fait mention tout à l'heure, qui a été la porte ouverte au développement des matériaux nouveaux et parallèlement à la formation d'artisans ou de professionnels à ce qu'on appelle - au centre technique et scientifique du bâtiment- les techniques traditionnelles. Aujourd'hui les techniques traditionnelles c'est savoir empiler des parpaings de béton les uns sur les autres, de manière la plus rectiligne possible. La technique ancienne, c'est un mur de pierre. Il ne faut pas confondre traditionnel et ancien. Les techniques traditionnelles, pour la plupart, sont maîtrisées par une majorité d'artisans et font l'objet de DTU, c'est-à-dire de documents techniques unifiés, intervenant dans le cadre des garanties décennales en cas de problèmes sur les chantiers.

La plupart d'entre nous, se situe dans un laps de temps très court correspondant à celui de la vie professionnelle et active. De la sorte ce qu'on a connu quand on était petit a valeur d'histoire et de patrimoine. Il y a aussi le recours à la facilité. La facilité, c'est la facilité d'assemblage ; étant donné que les plâtriers, les menuisiers disparaissent et se transforment en ensembliers de profil, profil en plastique, en acier, même en bois. On ne conçoit plus une fenêtre dans sa globalité, mais surtout on la déconnecte complètement de la façade sur laquelle elle va être posée, car les fenêtres participent à la composition d'une façade ! Au manque d'artisans ou d'entreprises maîtrisant les techniques anciennes - et non pas les techniques traditionnelles - s'ajoute le manque d'architectes formés au patrimoine. Il n'y en a que 600 en France dont 4 en Saône-et-Loire ! Il y a également la difficulté d'accéder aux matériaux anciens ou aux matériaux nouveaux. On a parlé tout à l'heure de chénevotte, du chanvre, de nouveaux matériaux qui arrivent sur le marché, mais qui malheureusement ont des coûts trop élevés comme la laine de mouton, le coton pour l'isolation ; toutes sortes de choses qui respectent la qualité patrimoniale d'un bâtiment ancien et qui relèvent aussi du développement durable, de l'écologie, et qui vont se développer. On est aussi confronté, à l'inverse, à l'arrivée sur le marché de nouveaux matériaux de toutes sortes et qui tentent énormément les candidats à la construction parce que cela amène des facilités.

Une chose qui est très courante et qui pose beaucoup de problèmes, et je ne voudrais pas faire de peine aux artisans mais peut-être aux entreprises - ce qui n'est pas tout à fait la même chose - est la consultation pour travaux sans analyse ni projets préalables. Pour nous architectes, la vieille demeure renvoie un petit peu au travail du gériatre en matière de vieilles personnes. Cela veut dire qu'on doit analyser, essayer de connaître la vie du bâtiment, son histoire, ne pas le brutaliser, lui apporter quelques éléments comme tout à l'heure le kevlar que l'on peut comparer à une hanche en plastique. C'est un travail de chirurgien et ce travail de chirurgien passe par une étude, une analyse, une histoire de la personne ou du bâtiment. On peut avoir des interprétations fantaisistes sur des éléments architectoniques d'une maison. Je pense à certains chantiers que j'ai vus, où l'on transforme une fenêtre à petits carreaux en claustra, sinon en moucharabier, tout cela parce qu'un architecte n'a pas reçu de formation en matière de bâti ancien.

Un autre point en matière de restauration est de savoir quelle différence il y a entre l'aspect et la réalité technique ? Est-ce que je peux, moi, architecte des bâtiments de France me satisfaire de l'aspect des choses, ou est-ce que je dois aller jusqu'à la réalité technique d'une intervention et d'une restauration ? Un exemple : les enduits. Combien de fois j'observe des enduits à la chaux qui sont à la chaux dans la dernière couche, le reste c'est du ciment et le ciment est posé sur la pierre. On sait que ça n'est pas bon, alors se pose une question : faut-il que je me contente de l'aspect, ce à quoi m'oblige la législation si je l'applique stricto sensu au titre du code de l'urbanisme ; ou bien, est-ce que je peux avoir des exigences concernant la mise en œuvre du mortier en question ?

Concernant la perte des savoir-faire, bien souvent les artisans ou les entreprises de bonne foi disent « c'est comme ça que j'ai appris quand j'étais apprenti », mais ils n'ont pas vu l'âge que nous avons aujourd'hui et l'époque dans laquelle nous sommes.

En vérité, intervenir sur le bâti ancien c'est une spécialité et cette spécialité il faut l'apprendre. Les architectes l'apprennent à l'Ecole de Chaillot, les artisans peuvent l'apprendre dans les CFA, ils peuvent, comme les architectes d'ailleurs, la compléter dans les Ecoles telle que l'Ecole d'Avignon. Il existe en Bretagne des formations très développées et je pense qu'ici, avec les efforts que nous faisons tous, nous parviendrons, certainement, à aller dans ce sens là.

Les difficultés qu'on rencontre au quotidien dans un Service Départemental d'Architecture sont aussi liées aux sujets sur lesquels nous travaillons, à savoir les monuments et le bâti urbain dans des villes à dominantes patrimoniales comme Tournus, Autun, Mâcon, Louhans, etc... Le bâti ancien que nous dénommons « patrimoine rural non protégé », c'est tout le patrimoine qui peut bénéficier de subventions, y compris le petit patrimoine : les lavoirs, les croix de chemins... etc...

La production architecturale standard, je vous en ai parlé ! La protection architecturale d'équipement, c'est encore autre chose : les mairies, les hôpitaux, etc.... Là, on peut espérer avoir, dans certains cas, une démarche contemporaine. Mais la création architecturale qui est pour moi censée protéger le patrimoine n'est malheureusement pas suffisante. Je préfère une bonne conception contemporaine et novatrice qu'un mauvais pastiche, et je ne trouve rien de plus plaisant que l'extension d'un bâtiment ancien par un bâtiment moderne, mais bien pensé et respectueux du bâtiment ancien auquel il s'accolle, ou auprès duquel il se construit. Ceci parce que de tous temps, l'on a toujours reconstruit et construit pour durer, reconstruit pour agrandir ou pour répondre à des besoins nouveaux. C'est seulement au XVIIème siècle que la notion de patrimoine apparaît et au XIXème qu'on pose les règles de préservation du patrimoine. Avant ces dates là on construisait au goût du jour. Quand une église romane était devenue trop petite on l'a démolissait, et si on était à l'époque gothique on reconstruisait une église gothique. On ne se posait pas le type de question que l'on peut se poser aujourd'hui.

Nos missions consistent à essayer, modestement parce qu'on n'a pas toujours le temps et les moyens, de faire de la formation et de l'information. On le fait plutôt au coup par coup, à chaque fois que l'on rencontre un pétitionnaire, un élu ou un privé. On fait du conseil, mais le CAUE est là pour en donner aussi. On donne des avis, on essaie de faire du contrôle et parfois on essaie de mettre en place des sanctions, c'est plus difficile, car pour cela il faut avoir le soutien des élus. Nous participons aussi aux récompenses que sont les prix donnés avec le Conseil Général, ou le Conseil Régional, etc....

On travaille aussi sur les dossiers de la Fondation du Patrimoine dont parlera Louis Lenormand. Nous avons aussi une exigence, qui est que les dossiers que nous recevons soient complets, ce qui n'est jamais le cas. Ces dossiers doivent comprendre une recherche historique, un relevé de l'état existant et un état sanitaire, un projet et des devis correspondant à ce projet et, si possible, un architecte du patrimoine sur le bâtiment et

une entreprise qualifiée en matière de patrimoine, (c'est-à-dire sensibles au patrimoine et au bâti ancien).

Je reviens à la question du début : « Pourquoi et comment restaurer ? Comment restaurer ? Est-ce pour entretenir ? Est-ce pour restaurer le patrimoine et entretenir le souvenir de ce qu'était le bâti ancien ? Pourquoi et pour quoi faire ? Est-ce une question de nostalgie ? Est-ce la peur de l'avenir ? Est-ce que cela correspond à des fantasmes (qui remontent à notre petite enfance) ? Est-ce que c'est un signe de décadence de la société ? Voilà autant de questions que je vous pose. Est-ce que l'on veut restaurer parce que les choses sont belles ? On restaure pour sauvegarder la connaissance.

Jacques Garnier

Directeur du CAUE de Saône-et-Loire.

Je suis moi même architecte du patrimoine. L'interlocuteur précédent m'a un peu coupé l'herbe sous les pieds parce que l'on est assez complémentaire, on a un peu la même formation d'architecte du patrimoine et tout ce qu'il a dit c'est aussi ce que je pense sur certains points. Tout cela je vous le dirai d'une autre façon.

Je vais d'abord vous dire un petit mot sur notre action. Je doute qu'il y ait ici grand monde qui connaisse les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement surtout dans le monde l'artisanat. Le Conseil d'Architecture est un organisme que l'on trouve dans tous les départements. Celui de Saône-et-Loire est assez actif dans le domaine du conseil auprès des particuliers et des communes. C'est une action très importante. Nous ne sanctionnons pas, contrairement aux ABF, qui ont un pouvoir assez rigoureux là-dessus, mais ils nous envoient des dossiers de temps en temps pour que l'on puisse expliquer ces avis et je trouve très intéressant d'avoir une collaboration. Nous avons environ 500 personnes qui viennent nous voir chaque année pour réhabiliter leurs maisons ou pour construire des maisons neuves. 50% des dossiers concernent des réhabilitations, ce qui veut dire que c'est très important. Nous avons des architectes qui travaillent en relation avec la Direction Départementale de l'Équipement et avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine et qui s'investissent pour faire passer des messages, notamment sur le respect du patrimoine sur lequel les gens vont travailler.

Notre deuxième action, qui est fondamentale, est le travail auprès des communes où les élus n'ont pas forcément une sensibilisation à la restauration du patrimoine. Nous avons deux cents communes adhérentes et nous travaillons régulièrement (60% de notre temps) auprès des communes qui restaurent des bâtiments, ou aménagent des espaces publics. Dans ces deux grands domaines notre action est assez dynamique. Une troisième action consiste à sensibiliser le grand public à ces domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et du patrimoine. Nous sommes par exemple en train de travailler en collaboration avec le SDAP sur une Zone de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager qui n'est pas en Bresse mais du côté du Chalonnais. Nous produisons des documents qui permettent de porter à connaissance tout ce que les gens peuvent ignorer en matière d'architecture et de paysage. Nous mettons l'accent sur la relation qu'il peut y avoir entre l'architecture, le paysage et son environnement : c'est fondamental. Ce n'est pas le tout de restaurer un bâtiment, il faut aussi voir comment il peut s'insérer dans son cadre naturel ou urbain.

Pour répondre à la question qui a été posée sur la restauration, nos architectes sont confrontés à des problèmes assez importants, parce que nous ne voyons pas les artisans. C'est un peu dommage, on aimerait bien que les gens viennent avec leurs artisans et même leurs architectes, ce qui est assez rare. On donne beaucoup de conseils en amont, mais il nous arrive aussi de donner des conseils sur des permis de construire. Cette mission relève de la DDE ou du SDAP, nous on intervient en amont car on peut encore convaincre les gens et les aider à aller dans un sens qui serait plus adéquat pour le respect d'un bâtiment ancien. Mais pour cela on a du mal à trouver des artisans compétents. Outre le problème de la compétence se pose celui des coûts. La plupart des gens qui construisent, qui achètent des maisons anciennes et qui veulent les restaurer le font par eux-mêmes. Ils vont acheter des fenêtres chez Lapeyre, des parpaings,...

L'acte de construire et surtout l'acte de réhabiliter est aussi un acte collectif. Je pense, comme le disait Monsieur Rouaud, qu'il faut qu'il y ait une véritable synergie entre les personnes qui interviennent sur l'acte de construire et de réhabiliter. Il y a le maître d'œuvre : l'architecte qui devrait être indispensable. Il y a les architectes du patrimoine, mais ce ne sont pas les seuls à avoir une sensibilité à la réhabilitation et à l'acte de construire. Il y a des maîtres d'ouvrage, des élus, des clients privés qu'il faut entendre, qu'il faut écouter et puis il y a les entreprises et tous les organismes de contrôle. C'est là qu'il faut trouver la véritable cohérence entre tous ces acteurs. La plupart du temps nous

essayons d'orienter les gens que nous recevons vers un maître d'œuvre qui, à mon avis, est le seul capable d'avoir une vision globale des choses sur l'acte de construire. Bien-sûr, les artisans l'ont aussi, les bons artisans, mais ils sont peu nombreux. Je pense que l'architecte est indispensable même si je constate parfois des tiraillements entre architectes et artisans. Il suffit de s'entendre, de s'écouter et de dialoguer, c'est le principal.

Construire aujourd'hui en Bresse, ce n'est pas seulement réhabiliter le patrimoine, c'est aussi avoir une vision à long terme et savoir ce que l'on va produire pour la Bresse de demain. On fait énormément d'erreurs en essayant de pasticher l'architecture que l'on appelle architecture « traditionnelle » et non pas « architecture ancienne ». C'est-à-dire qu'on a tendance, même dans les règlements d'urbanisme, même chez l'ABF, ou l'architecte conseil de la DDE, à vouloir produire des formes similaires à ce qui s'est produit jadis. Surtout en Bresse où on a des maisons qui sont assez massives, avec de grandes toitures, produire ce genre d'architecture aujourd'hui est un peu aberrant et ne correspond plus à grand chose. Il faut trouver quelque chose qui permette de maintenir l'identité bressane d'une autre manière et c'est la contribution que l'on voudrait apporter au pôle d'excellence rurale de la Bresse bourguignonne, essayer d'aller dans un autre sens pour éviter toute standardisation et toute banalisation de l'architecture qui s'inspire beaucoup trop à mon avis de l'architecture ancienne de la Bresse. L'identité bressane est très forte et c'est pour ça que l'on produit ce type d'architecture actuellement. S'il faut absolument prendre conscience que l'architecture ancienne est là pour être restaurée et respectée, il faut aussi considérer la production contemporaine, très importante notamment avec les lotissements. La Bresse est très sollicitée par la construction et je crois qu'il faudrait avoir une action très forte là-dessus. C'est une des missions du CAUE de le faire par des documents de sensibilisation. C'est ce que l'on essaye de monter avec l'Ecomusée de la Bresse : comment comprendre le patrimoine bressan, comment adapter son projet de vie à la construction existante et aménager la Bresse de demain. C'était un petit peu ce que l'on souhaitait faire dans le cadre d'un document de sensibilisation sur la Bresse.

Dans cette perspective, les questions d'environnement sont un sujet politique majeur. On a chez nous des conseillers info énergie qui donnent aussi des conseils sur des bâtiments anciens notamment pour changer le mode de construction, ce qui conduit à des contradictions. Mes conseillers énergie disent qu'il faut absolument isoler la maison et moi

je dis qu'il y a des maisons qu'on ne peut pas isoler parce qu'on va complètement effacer l'âme de la maison. Je parle d'intérieur. Ne parlons pas d'extérieur, alors qu'ils recommandent de faire une isolation par l'extérieur qui est la plus efficace. En matière de maîtrise de l'énergie, ce qui est quelque chose d'indispensable actuellement, je crois qu'il faut dialoguer pour éviter toute contradiction et toute incohérence dans l'acte de réhabiliter et l'acte de construire. Je ne parle pas des panneaux solaires qui vont fleurir partout bientôt. Il y a là une vraie réflexion à apporter. Et pour finir, j'aborderai la cohérence entre administrations, entre architectes car il faut reconnaître qu'on n'a pas toujours des discours cohérents. Il y a celui qui sanctionne et nous qui conseillons. Je pense qu'il faut s'orienter vers beaucoup plus de dialogues, de compréhension entre tous les intervenants de l'acte de construire

Louis Lenormand

Délégué départemental de la Fondation du Patrimoine.

J'ai laissé parler mes prédécesseurs sur les questions techniques et moi je vais vous parler d'autre chose : la Fondation du Patrimoine qui a été créée par une loi en 1996 et s'est mise en état de fonctionnement il y a 5-6 ans. Elle a pour but de faire descendre le patrimoine du piédestal sur lequel il était posé. Pour vous donner un ordre de grandeur, le patrimoine officiel, c'est-à-dire les Monuments Historiques sont gérés actuellement par le ministère de la Culture, (je précise car autrefois c'était le ministère des Beaux-Arts qui en avait la charge), qui s'est décentralisé avec des antennes dans chaque département et dans les régions. En France il y a 45.000 ou 47.000 Monuments Historiques aujourd'hui, ce qui peut vous paraître énorme. En Angleterre il y en a 500.000 : c'est une toute autre façon de voir les choses. Le patrimoine en Angleterre est pris en mains par des associations qui représentent le grand public. Il n'y a, je crois, que 4 ou 5000 monuments gérés par l'Etat.

La Fondation du Patrimoine a l'intention, non pas dans les textes mais dans les esprits, de s'appuyer sur l'expérience anglaise et de s'appuyer sur des associations, en particulier pour associer le grand public à la gestion du patrimoine par ce qu'on appelle le mécénat populaire. Jusqu'ici quand on restaurait un monument, on faisait d'abord appel aux finances du propriétaire, puis aux finances de l'Etat, et aux finances des collectivités locales. Cela n'intéressait pas du tout le grand public qui était totalement absent même

quand il s'agissait d'une église qui appartient quand même au public. Le mécénat populaire en Angleterre s'appuie sur des millions de personnes qui paient des cotisations, des souscriptions. En France, pour le moment ça n'est encore qu'à l'état de départ mais depuis 5-6 ans la Fondation du Patrimoine aide par des déductions fiscales les propriétaires privés à remettre en état leurs bâtiments ruraux et dans certains cas très particuliers le patrimoine urbain ancien.

Notre action porte essentiellement sur le patrimoine rural avec des déductions fiscales, et lorsque le propriétaire ne paie pas d'impôts quelques sources de financement venant du grand mécénat industriel ou commercial. Depuis 5-6 ans en Saône-et-Loire on a mis en place une centaine de dossiers de ce genre. Ça n'est pas encore très important mais pour l'année en cours on en est à peu près entre 25 et 30 dossiers. Cette aide fiscale est abondée par le conseil général, ce qui permet d'abord d'avoir une subvention de l'ordre de 20% du conseil général et d'avoir une déduction fiscale de 100%. Pour les associations et les communes, le système est différent puisque là on fait appel au mécénat populaire par une souscription qui permet de faire des déductions fiscales pour les souscripteurs. Les communes ou associations ne peuvent pas faire de déductions fiscales donc c'est par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine que ces déductions fiscales peuvent se faire. Dans les dossiers le patrimoine rural ce sont des fermes, des granges, des pigeonniers. Au cours des temps ce patrimoine a été modifié. Il est évident qu'une ferme du XVIIIème siècle, a connu des agrandissements au XIXème, des transformations jusque dans les années 1940, sans que le bâtiment n'ait été dénaturé. Depuis, la culture agricole a complètement changé donc tous ces bâtiments n'ont plus leur utilité d'origine et deviennent des habitations, des résidences secondaires. C'est encore une nouvelle façon de s'adapter et on a vu combien les bâtiments anciens ont très bien réussis à s'adapter à leur transformation au cours des siècles. On peut donc imaginer que, sans qu'ils soient dénaturés, il puisse y avoir des habitations.

Ces aides fiscales ou directes nous permettent d'informer le propriétaire des exigences vis à vis des travaux et aux artisans qui travaillent dessus de retrouver les matériaux et les techniques d'autrefois. L'action est double en direction de la conscience populaire qui prend en charge son patrimoine et des entrepreneurs et des artisans peuvent trouver une clientèle qui leur demande de reprendre ces techniques. Soulignons que la Fondation du Patrimoine fonctionne essentiellement avec des bénévoles.

Olivier de la Chapelle,

Architecte

Je suis honoré de participer à cette table ronde puisque je suis architecte praticien dans le domaine du patrimoine, celui du bâti ancien, précisément, et avec une certaine passion, qui s'est exercée sur la Bresse.

Comment réagir face à l'évolution du patrimoine rural et aux nouvelles constructions ?

Sur le sujet, bien des choses ont été dites, et parmi nous, tout le monde est convaincu des objectifs à atteindre. Ainsi, bien entendu, je partage ce qu'ont dit avant moi mes confrères mais je crois important de distinguer, les différentes approches que nous avons et le résultat auquel finalement on veut arriver. Nous ne sommes pas forcément tous en phase sur ces points.

Dans l'exercice de mon métier, je souhaite bien comprendre pour quoi je travaille et avec qui. Le point de départ, l'objet, c'est évidemment le bâtiment et plus précisément, le bâti ancien, celui dont c'est l'objet ici. Pour beaucoup, nous sommes tentés de faire un constat d'échec, moi le premier, mais nous ne sommes pas là pour cela. De toute évidence il y a urgence, les témoins du passé disparaissent chaque jour et de manière irréversible, c'est tout à fait regrettable.

Au-delà de ce constat négatif, agissons. La tâche est lourde et pour ma part j'ai l'impression qu'il reste encore beaucoup à faire. J'ai déjà un certain nombre d'années de pratique. Je suis rassuré de constater que nous sommes nombreux ici, mobilisés sur cette question et qu'il y a une véritable réaction qui va dans le bon sens.

Je suis heureux de découvrir plus en détail ce qu'est l'enseignement professionnel et à la fois surpris d'apprendre que finalement la demande sur le terrain ne remonte pas bien au niveau de l'apprentissage. Ce qu'on ressent, ce que j'ai compris, c'est qu'il faudrait que les professionnels expriment mieux le besoin réel dans le secteur particulier du bâtiment ancien. Cela se concrétise bien au sein de l'entreprise où l'on a une espèce de dichotomie entre l'entreprise qui ne sait faire et ne veut faire que « du neuf » et celle qui sait à peu près intervenir « sur l'ancien » En disant « à peu près », c'est un peu dur mais « l'ancien » est souvent désaffecté puisque tout bien compté ce n'est pas celui qui rapporte le plus ; c'est vrai pour l'architecte, également. Le praticien de l'architecture voit finalement plus

son intérêt à construire qu'à rénover. Ce qu'il crée sera beaucoup plus remarqué, s'il construit ex-nihilo, dans un village par exemple. Pour réhabiliter un bâti ancien c'est plus compliqué. Il faut procéder à un relevé, il faudra prendre le soin d'observer toute cette beauté du bâti traditionnel, la ressentir et la comprendre pour savoir intégrer les besoins nouveaux. Il faut se demander, comment procéder aux transformations nécessaires d'un bâtiment chargé d'histoire, sans le dénaturer. Le bâti ancien est là parce qu'il a été habité, il a servi auparavant à quelque chose, il doit resservir pour ne pas disparaître.

J'en reviens à l'aspect humain, à la question tout simplement humaine de la pratique dans le bâtiment ancien. Nous travaillons avec des hommes et pour eux. Une difficulté rencontrée aujourd'hui c'est effectivement de pouvoir travailler avec des gens qui détiennent le savoir-faire, trouver ceux qui en ont hérité ou l'ont appris. J'ai beaucoup apprécié l'intervention de Monsieur Péhu avec qui j'ai eu le plaisir de travailler à la Grange Rouge. Certes quand on compte sur des gens de conviction comme lui, qui aiment ce qu'ils font et qui se posent des questions, le résultat n'est pas le même. Si je dis qu'il faut se poser des questions c'est parce qu'en fait, pour trouver les bonnes solutions, il ne faut pas être trop péremptoire, ne pas être trop sûr de soi. Aussi j'apprécie beaucoup cette interrogation de l'artisan sur ce qu'il fait et comment le faire.

Je voudrais exprimer un souhait, celui que nos enfants s'intéressent aux bâtiments. Cet intérêt part de l'éducation reçue. Si nos enfants ne visitent pas les monuments historiques, ne s'intéressent pas aux paysages, et à toutes les dimensions perceptibles dans l'habitat, comme celle de l'habitat bressan, même si ce n'est pas grandiose, la conservation et la mise en valeur en seront assurées.

Il existe dans l'architecture rurale cette subtilité de la qualité qu'il faut percevoir et maintenir. Il n'y a pas très longtemps que l'on s'est mobilisé. Moi, sans vouloir me mettre en avant, je me suis intéressé à la Bresse, assez tôt, et tout particulièrement à sa richesse architecturale. Face à la croisade à entreprendre et bien que très motivé, mon action a été modeste. En définitive, l'intérêt s'est porté davantage sur les bâtiments un peu remarquables.

L'évolution du bâti rural c'est un tout et c'est aussi l'affaire de tous. Il y a une large sensibilisation à entreprendre. Je crois que nous sommes ici pour réfléchir aux méthodes et aux moyens d'amener tout le monde à cette réflexion.

Dans ce sens, j'ai été également très honoré de pouvoir produire cet opuscule intitulé « Renouer avec l'identité architecturale de la Bresse bourguignonne ». Le titre, je pense, explique bien ce à quoi nous avons souhaité inciter. Ce patrimoine il faut le chérir, et bien s'en préoccuper, mais sans ignorer que ce que l'on construit aujourd'hui devrait un jour aussi pouvoir entrer dans le patrimoine, s'y inscrire. J'entendais dire « qu'une architecture contemporaine doit aujourd'hui s'imposer » Bien sûr ! mais pas n'importe laquelle. Il ne s'agit pas par exemple, d'imposer des techniques ou des matériaux qui sont aujourd'hui en vogue. Je pense que si l'architecture a ses lettres de noblesse aujourd'hui c'est qu'elle a toujours été produite avec logique et raison, subissant, bien sûr, progressivement des courants d'idées, des styles, ceux-ci pénétrant heureusement plus lentement dans un terroir comme la Bresse. Il ne faut pas que notre architecture de pays dérape sur des techniques, sur des prouesses technologiques ronflantes.

Mon souhait est de travailler main dans la main de la conception à la réalisation avec tous les acteurs. Que nous puissions être plus nombreux à échanger et à faire partager, comme ici, nos expériences dans ce domaine sensible qui rejoint traditions et architecture. Que nous puissions voir ce qui est bon ou mauvais dans notre volonté de mieux bâtir, ce, avec conviction de la bonne volonté de chacun. Bonne volonté des artisans que je côtoie et avec qui je partage souvent l'inquiétude de l'absence de succession familiale. Il s'agit en fait de souhaiter que le bâtiment soit une œuvre, et de vouloir laisser quelque chose. Je crois en ce sens de l'œuvre, il faut que l'artisan en ait conscience. Nous devrions certainement encourager, nos enfants, le plus tôt possible, à s'intéresser aux métiers du bâtiment.

Alain Cordier

Président du Pays de la Bresse bourguignonne

Bonjour à tous, je voudrais saluer tout particulièrement les professionnels qui sont venus aujourd'hui, les artisans bien-sûr mais aussi les formateurs, les enseignants et les fonctionnaires liés au patrimoine. Je voudrais saluer aussi le travail de l'Ecomusée dans ces affaires de protection du patrimoine bâti en Bresse. Les documents qui sont distribués aujourd'hui sont extrêmement importants dans une politique de conservation. Je voudrais saluer le fondateur de l'Ecomusée qui est aujourd'hui avec nous et toute l'équipe pour ce travail. Je voudrais saluer les associations qui sont très largement présentes : associations historiques, associations de défense du patrimoine. J'ai reconnu la présidente de Brixia et les associations qui appartiennent à cette fédération : les Amis des Arts de la Bresse louhannaise, les Amis de l'Instruction de Sagy, Découverte en Tournugeois, ARTS, les Amis du Vieux Cuisery, les Amis de Cuisel et d'Artagnan... Ces bénévoles, ces associatifs ont un rôle de vigilance qu'on ne soulignera jamais assez. Je voudrais saluer aussi tous les acteurs du pays qui ont mis en œuvre en 2005-2006 des éléments importants concernant le sauvetage du patrimoine bâti. Ce n'est pas protocolaire, c'est parce que la reconnaissance politique (je suis le seul élu à cette table ronde) de la valeur de ces actions me semble importante et qu'il fallait le dire au moins une fois.

Le patrimoine bâti de la Bresse, j'y suis attaché par le cœur. C'est le patrimoine dans lequel j'ai vécu et j'habite dans une vieille maison. Avec mes petites mains j'ai dégagé du béton, une cheminée en briques avec un linteau en pierre qu'on avait soigneusement caché à une époque où on avait un peu honte de tout ce qui faisait la typicité de ces habitats. J'ai aussi participé à la vie associative et à cette vigilance sur le patrimoine bâti et historique de la Bresse. Ce n'est pas à ce titre là que je voulais m'exprimer aujourd'hui, pas avec ces cris du cœur, mais plutôt avec la raison du républicain qui pense qu'il y a des éléments importants qui font que politiquement on doit soutenir ce sauvetage du patrimoine bâti et vernaculaire de la Bresse. Ca a été souligné par tous les acteurs qui ont participé à l'écriture de la Charte du Pays de Bresse bourguignonne.

Dans les groupes de travail sur l'économie, sur l'attractivité du territoire, dans le groupe de travail tourisme bien sûr, dans le groupe de travail sur une nouvelle ruralité, dans celui qui a parlé du logement, dans le groupe de travail qui a été consacré à l'environnement, dans tous ces groupes de travail des fiches et des contributions nous ont été amenées, qui

parlaient du sauvetage du patrimoine bâti. A tel point que nous avons été critiqués par les services de l'Etat, parce qu'on avait un foisonnement d'actions qui se recoupaient et qu'il a fallu une ré-écriture du contrat sur ce point précis. L'anecdote est intéressante parce qu'elle montre qu'à divers titres, les gens qui se sont préoccupés d'une Charte politique pour le Pays ont dit : « C'est important dans la conservation de notre identité mais aussi d'un point de vue économique et pas seulement pour l'économie du tourisme ».

Je voulais m'attacher aujourd'hui à deux aspects politiques, l'un qui a été évoqué par Jacques Garnier, concerne les abords des habitations, leur environnement direct, ce que deviennent nos bourgs et nos hameaux et le deuxième qui touche à la qualité environnementale du bâti rénové et notamment à sa qualité énergétique. Ces deux éléments ne font certes pas le tour de toutes les questions qui se posent quand on évoque cette question : « Pourquoi et comment rénover ? ». On pourrait évoquer aussi le contexte social, le manque de logements accessibles pour les jeunes, l'évolution inquiétante des prix et la maîtrise du foncier. On pourrait évoquer un fort taux annuel de perte de ce patrimoine bâti malgré toutes les actions qui ont été engagées depuis deux décennies, car ce patrimoine est réellement menacé de différentes manières. On pourrait évoquer aussi le manque de formations (déjà évoqué ce matin) et la difficulté à se procurer un certain nombre de matériaux, peut-être qu'on en donnera un exemple.

Enfin, dans les phrases qui ont été dites, je pense qu'il y a des éléments qui mériteraient un débat entier. Moi, parfois, j'ai envie de dire que « oui, je suis pour le pastiche en Bresse. » Provocateur, je ne veux pas être consensuel à tout prix, je pense que quand on construit un chalet tout à fait moderne, adapté aux exigences actuelles dans une ville de Savoie, on ne parle pas de pastiche. Je pense que quand on fait une maison bretonne avec un certain nombre de caractéristiques qui imitent la maison ancienne sans la copier complètement, on ne parle pas de pastiche et vu ce qui se fait en Bresse, vu l'état de certains lotissements, de certaines urbanisations désordonnées j'ai envie de dire que grosso modo, « oui, je suis pour le pastiche ». Mais ce sont des débats qui prendraient des heures.

Le premier objectif pour préserver le patrimoine architectural très typé de la Bresse c'est aussi à mon avis de préserver les abords des fermes et le caractère rural des villages et des hameaux. A quoi bon redonner à une vieille ferme l'aspect extérieur typique qu'avait voulu ses constructeurs si par ailleurs on entoure le bâtiment d'un jardinet de type

banlieue et d'un haut mur éventuellement décoré de fausses pierres avec une barrière métallique, etc.... Est-il vraiment indispensable, dans l'architecture du XXIème siècle, que ce bijou préservé de la ferme bressane soit entouré de ce qui le coupe en somme de son terroir. Ce sont des bâtiments qui viennent de la terre, de l'argile, des arbres et les insérer dans un environnement qui n'a rien à voir avec ce patrimoine architectural c'est évidemment les dénaturer. Aucun des aspects politiques qui ont été soulignés par les acteurs du Pays dans les différents groupes de travail - à savoir l'attractivité du territoire par l'attractivité économique, le développement d'une nouvelle manière d'habiter la ruralité, le souci de l'environnement - n'est atteint si on ne se préoccupe que du bâti et pas des abords. Il n'est évidemment pas question de revenir aux abords des fermes tels qu'ils étaient lorsqu'elles fonctionnaient. Il n'est pas envisageable d'imposer aux gens qui les habitent un mode de vie qui ne corresponde plus à l'usage que l'on fait de ces fermes. Mais si on cherche la qualité de la vie faut-il vraiment mettre à bas, araser toutes les haies locales existantes pour faire des murs ? Est-ce qu'il faut vraiment remplacer les haies variées qui donnent des noisettes, des mûres, par des thuyas taillés au cordeau ? Par des murs de béton vert ? Pour ma part, je pense que dans les politiques de préservation du patrimoine les collectivités locales, tous ceux qui subventionnent, doivent se préoccuper au plus haut point de cette question là. Tous les petits bâtiments d'hébergement, les « vouillots » les puits, les soues, les fours à pains, tout ce qui n'a pas d'intérêt direct dans un logement moderne doit être évidemment protégé. On ne doit pas se préoccuper que du bâtiment principal. Pour l'anecdote, je n'arrive pas à me faire faire une barrière en bois, par contre je n'aurais aucun mal à me faire faire deux poteaux en moellons couverts de fausses pierres et agrémentés d'une barrière métallique ou plastique. Les altérations multiples et parfois gratuites du cadre de vie des bourgs et des hameaux viennent ruiner le caractère original. Mais ça ne se limite pas aux abords immédiats de la maison. Il va de soi qu'il faudrait inventer un urbanisme adapté à nos hameaux et à nos villages.

J'ai bien entendu le discours qui consiste à dire qu'à toute époque on a modifié et on a fait des ajouts architecturaux qui venaient modifier le bâti initial. Je suis tout à fait d'accord pour qu'une ferme du XVIème, XVIIème ou XVIIIème siècle à laquelle on a ajouté une galerie entre les deux guerres, au début du XXème siècle, avec poteaux en fer, conserve cette galerie comme un apport qui est un élément de confort et qui fait partie de la vie de cette ferme. Mais il faut bien voir qu'on est à une époque où on a des moyens de destruction et des moyens tellement révolutionnaires pour changer les matériaux qu'il faut faire attention à ce que l'on fait quand on dit qu'on peut ajouter n'importe quoi sur le bâti

ancien. Ceci d'autant plus que l'on a un éventail de constructions nouvelles très large alors que le bâti ancien est forcément limité et ne va qu'en diminuant

Le deuxième point sur lequel je voulais intervenir c'est la nécessité de « restaurer en cherchant la qualité environnementale ». Il y a certains critères de HQE qui sont assez facilement atteints lors de la restauration d'un bâtiment ancien dans les règles de l'art : l'utilisation de matériaux non nocifs en particulier. Une ferme bressane classique, orientée nord-sud avec des granges, s'inscrit assez naturellement dans la recherche d'une efficacité bio-climatique. Les bâtiments neufs à structure bois s'adaptent bien à l'utilisation de remplissage qui assure l'efficacité thermique et l'efficacité acoustique qu'on est en droit d'attendre d'un bâtiment moderne. Par contre dans un bâtiment ancien si on isole par l'extérieur les pans de bois disparaissent. Certaines régions encouragent à les laisser recouverts parce que c'était une tradition mais chez nous ce n'est pas le cas. Si on isole par l'intérieur, on transforme beaucoup l'aspect des pièces intérieures. Il faudra essayer de conserver les parties les plus belles à l'intérieur mais ne pas avoir d'attitude intégriste sur le sujet. Pas d'attitude intégriste non plus dans le refus sur les énergies renouvelables. On peut en respectant les règles simples passer de 300 KW/h par an à 70-80 avec une restauration.

Mon intention est d'interpeller sur ces sujets là divers acteurs parmi lesquels la toute nouvelle agence régionale de l'environnement qui s'appelle Alterre Bourgogne dont l'Ecomusée est un des relais pour la diffusion des documents, comme il était relais auparavant pour l'Observatoire de l'Environnement. Nous avons choisi avec cette agence dix directions pour son programme d'actions. L'un des axes choisis est la qualité environnementale des bâtiments. Les bâtiments neufs représentent 1 % ou 1,5% de ce qui se crée chaque année en Bourgogne, la rénovation de l'ancien est évidemment le chapitre le plus lourd en matière d'efficacité thermique et d'efficacité énergétique des bâtiments. Il faudra s'en préoccuper aussi en termes de rénovation du bâti qui a un intérêt historique et patrimonial. Je pense qu'on conservera d'autant mieux ce patrimoine bressan ancien si les actions de restauration respectent ces deux impératifs. Restaurer et habiter sans dénaturer les abords des bâtiments ni l'ensemble de la disposition de nos hameaux et de nos bourgs et aménager dans ces fermes des logements de bonne qualité environnementale. A une époque un peu folle où de nombreux logements sont encore construits sans référence à cette qualité environnementale, je crois qu'il y aurait une

certaine satisfaction à voir des fermes qui ont 3, 4 ou 5 siècles devenir de bons exemples et des modèles.

Débats

Monsieur X : Je voulais savoir s'il existe des exemples en Bresse aujourd'hui de constructions de maisons bressanes, c'est-à-dire à pans de bois avec toutes les techniques traditionnelles ?

Pierre Joxe: Pas très loin d'ici, à Sens-sur-Seille, il y a un chantier qui vous intéressera avec des pans de bois en eucalyptus.

Monsieur Duriez : Personnellement j'ai réalisé une maison bressane à pans de bois avec les techniques anciennes, pour le maire de l'Abergement-de-Cuisery que quelques-uns connaissent. Beaucoup de personnes aujourd'hui ne savent pas que c'est une maison récente. On ne le voit pas du tout. Elle a été faite il y a une dizaine d'années environ.

Monsieur Y : Je voudrais poser une question à monsieur l'architecte des bâtiments de France. Vous avez fait une observation en disant « aujourd'hui l'un des problèmes vient de ce que la société se situe plus dans l'instant que dans la durée ». Pour se situer dans la durée, il faut pouvoir avoir une mémoire, donc le patrimoine est en quelque sorte notre mémoire et qui nous permet de nous situer par rapport à l'avenir, par rapport au passé, par rapport à aujourd'hui et par rapport à demain.

La question qui me vient à l'esprit c'est celle du pastiche. Si aujourd'hui j'imagine une maison dite écologique, que j'utilise du bois local qui suppose des économies de transport, qui est renouvelable, de la glaise et du torchis qui est un matériau économique, recyclable et biodégradable, en quoi ou plutôt où s'arrête le pastiche ? N'a-t-on pas en France une espèce de complexe qui vient de je ne sais où et qui nous oblige tout le temps à vouloir réinventer le monde. Est-ce qu'aujourd'hui sous prétexte de vouloir être créatif absolument, de vouloir refaire le monde on ne va pas imaginer des choses... C'est ce qui s'est fait depuis la dernière guerre, peut-être avec des objectifs qui obligeaient à reconstruire la France. Mais est-ce que tout n'a pas quelque part été inventé et donc aujourd'hui quand on imagine l'éco-construction de demain vers quoi se tourne-t-on ? Aujourd'hui est-ce que on n'est pas amené à se référer au patrimoine avec tous les atouts qu'il propose pour imaginer le bâti contemporain de demain.

Pascal Rouaud : Vous êtes en train de me faire regretter le bon vieux temps où on habitait la grotte de Lascaux ! Heureusement les choses ont évolué, l'homme a évolué et son habitat avec. Vous posez la question de la mémoire. C'est vrai il faut conserver la mémoire, je l'ai dit d'ailleurs. J'ai conclu sur la connaissance qu'il faut entretenir de nous-mêmes et de notre histoire. Quand je parle des gens qui ne maîtrisent pas le temps c'est parce qu'ils n'ont pas cette connaissance. Pour ce qui est de la question du pastiche, l'architecte des bâtiments de France a pour objectif la protection du patrimoine. Le chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine qui est la même personne, et qui est devant vous, a pour mission de valoriser la création et de soutenir la création architecturale. L'évolution de la création architecturale est constante. Depuis la grotte de Lascaux on est allé jusqu'aux Tours de la Défense. La production architecturale vernaculaire elle a commencé à dérailler après la deuxième Guerre Mondiale parce qu'on a changé les habitudes agricoles. La typologie de l'architecture rurale bressane est le résultat d'une réponse à des besoins précis. Aujourd'hui quand un Suisse vient racheter une maison bressane pour en faire une résidence secondaire ou un jeune construire une maison sur un lotissement, la réponse à donner doit s'inscrire dans l'environnement existant et dans le respect de l'architecture rurale ancienne et patrimoniale qui se trouve sur le territoire. Ça veut dire que quand on fait une maison neuve ou qu'on agrandit une maison existante, c'est un travail d'architecte, de réflexion, qui est une analyse des besoins de la personne qui s'installe dans la maison et qui est une analyse de l'environnement existant et de toute l'histoire de l'architecture bressane. Ce qui permet de déboucher sur un projet nouveau, pastiche ou pas pastiche. Le pastiche est quand même une forme de retour en arrière. C'est quelque part aussi renoncer à quelque chose et s'avouer impuissant à d'aller de l'avant. La vraie question qui se pose quand on a une démarche créatrice, c'est précisément qu'elle soit acceptable par rapport à l'existant. On sait le faire et c'est pas le cas de « la protection architecturale » dont je parlais tout à l'heure où on voit pousser partout, y compris en Bresse, des maisons néo-provençales à colonnettes et à arcs élémentaires, peintes en jaune qui sont le résultat d'une diffusion trop large de ces modèles à travers la presse et aussi le résultat d'un fantasme qui est véhiculé par les émissions de télévision et les séries où on nous montre ce type de maisons. Ce qui sous-tendait peut-être la construction de la maison bressane autrefois était la production du poulet. Aujourd'hui ce qui sous-tend la conception architecturale ce sont les fantasmes de ceux qui veulent habiter dans ces petites maisons. Pourquoi on avait des tours sur certains habitats ? C'était simplement parce qu'on y mettait l'escalier et parce qu'on n'avait pas encore compris comment faire pour le mettre à l'intérieur de la

maison. C'était un problème de distribution. Où alors la tour servait à abriter un pigeonnier. Dans certains autres endroits de la Saône-et-Loire c'est le cas. Mais certainement pas à mettre un spa ni même un petit bureau. En l'occurrence aujourd'hui, elle sert surtout à montrer à son voisin qu'on est plus riche que lui et plus important.

Jacques Garnier : Je voulais simplement compléter en disant que le pastiche c'est un style architectural mais il y a des expériences contemporaines qui sont faites avec des matériaux tels que le pisé. Pourquoi donc ne pas retrouver le matériau local. Il faut essayer d'inventer autre chose que les mêmes formes qu'on a produites et qui n'ont plus d'utilité aujourd'hui.

Pascal Rouaud : Je voudrais rajouter une chose. On aurait une chance de voir disparaître le parpaing de ciment et les techniques dites traditionnelles d'assemblage des parpaings les uns sur les autres avec du mortier et du ciment en allant dans le sens du développement durable et de la maison écologique dont on parlait tout à l'heure. Dès lors on s'apercevrait que les techniques anciennes sont mieux adaptées pour obtenir de bons résultats en matière de développement durable et d'écologie.

Sylvie Le Clech : Je voulais compléter ce que disait Pascal Rouaud en revenant à des périodes plus anciennes. Tu as évoqué le snobisme : « je veux une tour parce que finalement ça permet de montrer ma puissance sur le pays ». En fait il faut savoir que dans l'architecture ancienne on avait le même phénomène. Les maisons des champs de la Renaissance ont été faites par des personnes qui souhaitaient montrer combien ils avaient intégré les modèles italiens, combien ils étaient cultivés et combien ils étaient fiers d'avoir une puissance sur les gens qui vivaient immédiatement à côté d'eux. Je crois qu'aujourd'hui ce qui gêne est le fait qu'autrefois le snobisme était réservé à une certaine élite qui construisait une architecture de distinction à la campagne alors que les nouveaux snobs sont des personnes qui se confrontent à un patrimoine qui lui n'a pas été construit pour impressionner. La ferme bressane a été construite comme tu le dis parce que ça répondait à un objectif de production, un objectif utilitaire, ce qui n'empêche pas certaines caractéristiques esthétiques mais c'est quand même la fonction qui domine. Ce qui gêne chez l'individu contemporain c'est qu'il a accès à quantité d'informations, qu'il copie un certain nombre d'idées, veut des éléments de prestige ou de confort. Tout cela rentre en contradiction avec un bâti existant qui ne vivait pas selon les mêmes références. On a à gérer maintenant le snobisme de monsieur tout le monde, là où le snobisme autrefois était

relativement contingenté et admis par la société comme le fait d'une élite fortunée ou dotée d'un capital culturel supérieur à la moyenne.

Monsieur Storti, CAPEB Rhône-Alpes : ma remarque vaut comme un témoignage. S'agissant des entreprises du bâtiment, notre souci est le manque de communication. Très modestement on essaie de montrer des exemples. On montre qu'on a réussi à faire quelque chose de vrai. Je prendrai pour exemple une petite halle. Une halle en peuplier, un bâtiment agricole de 1810 avec une architecture assez sympa qui a été démonté et conservé à peu près bien. Il a été décidé par un syndicat inter-communal, de réutiliser cette structure pour en faire une halle pour les matches de foot recevant du public. Changement de destination ce qui veut dire changement des normes évidemment. Et en peuplier ! Il a fallu justifier par le calcul les contraintes admissibles en compression du peuplier. Grâce aux ABF on a pu le faire et on a réussi à refaire le bâtiment presque à l'identique. C'est pas un pastiche parce qu'on n'avait plus les terres cuites habituelles. Là, on n'a pas pastiché mais on a utilisé ce qu'on avait au mieux et en respectant au maximum l'esprit patrimonial. Aujourd'hui cette halle reçoit du public et fonctionne. Tout le monde était un peu contre et maintenant ça a généré la replantation du grisard qui avait été complètement oublié. Le Patrimoine génère de nouveaux métiers, génère un regroupement des gens, mais on est nul en communication. On fait mal passer cette passion et pour attirer nos jeunes on a un gros problème.

Pierre Joxe, Président de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne : On n'est pas nul mais il est grand temps. J'ai acheté une maison en Bresse il y a 30 ou 35 ans. J'ai participé au sauvetage de la Grange Rouge il y a vingt ans quand j'étais président du conseil régional. A l'époque les maisons bressanes tombaient en morceaux et personne n'en voulait. Personne ne construisait en Bresse. Beaucoup de maisons se détruisaient, très peu se construisaient, un peu se restauraient. On n'en est plus là. Le phénomène nouveau, pas du tout alarmant, très positif, c'est qu'on construit, malheureusement Monsieur Garnier est un peu en retard. Le CAUE de Saône-et-Loire, c'est un peu la Belle au Bois Dormant. On ne peut pas dire que ces vingt dernières années il ait joué un rôle absolument visible en Bresse. Dans le changement qui intervient aujourd'hui, l'espèce d'accélération exponentielle de la construction, il est important qu'il y ait des gens comme vous, et je voudrais saluer un certain nombre d'artisans qui sont dans la salle y compris certains qui ont un certain goût pour le pastiche, qui savent comment faire.

Si dans les années qui viennent ce qui se construit, ce qui se répare et ce qui se restaure va dans le bon sens, on peut espérer que l'aspect particulier de la Bresse, particulier dans la région, particulier en Bourgogne sera préservé et qu'il y aura une pérennisation du patrimoine bâti de la Bresse. Si au contraire les choses continuaient comme elles ont mal tournées depuis deux ou trois ans, on peut penser qu'il y aura des espèces de pièces de musées isolées dans des coins mais il n'y aura plus à proprement parlé de patrimoine inscrit dans le paysage. C'est à vous de jouer et je pense que le fait que soient présents aujourd'hui ici et le directeur du CAUE et Monsieur Rouaud, et tous ceux qui sont là, montre qu'il y a un tournant dans les esprits.

DES ACTIONS
DES ASSOCIATIONS,
DES ORGANISMES
PROFESSIONNELS,
DES ÉLUS ...

Les opérations de Maisons Paysannes de France au niveau national et en Saône et Loire

Cédric Crémona, délégué départemental



Stage d'initiation à la restauration des murs de pierre sèche à Cruzille en avril 2004

Je voulais tout d'abord m'excuser de n'avoir pu être présent ce matin ; j'étais en classe. Je ne travaille pas dans le bâtiment, je suis instituteur. Je suis par ailleurs responsable associatif et délégué départemental de Maisons Paysannes de Bourgogne du sud, une délégation locale de l'association nationale Maisons Paysannes de France (MPF) qui a de multiples délégations en France.

Tout d'abord, je tenais à remercier l'Ecomusée de la Bresse, Monsieur Rivière, et Madame Janin pour avoir permis à MPF de s'exprimer aujourd'hui et aussi saluer la qualité des intervenants qui m'ont précédé. Mes propos seront plus modestes, mais je tenais quand même à présenter en quelques mots ce que nous faisons en Saône-et -Loire.

Je ne suis pas originaire de la Bresse, mais du Mâconnais. Je ne suis même pas vraiment du Mâconnais puisque je suis un ancien parisien. Je suis un néo-rural, venu s'installer entre Paris et Lyon, qui a choisi de restaurer une maison rurale dans le vignoble

mâconnais. Nous espérons en achever la restauration dans les années qui viennent. Cela dépendra des artisans, vous connaissez le problème !

Présentation de Maisons Paysannes de France

MPF est une association fondée en 1965, elle compte 10.000 adhérents. C'est un réseau national groupé en délégations départementales, qui est reconnu d'utilité publique. Le siège m'a fourni un certain nombre de brochures, de documentation que je vous laisserai où vous pourrez trouver mes coordonnées. Un livre a fait date : « La maison de pays » et a été un petit peu à l'origine de la démarche de notre association. Son but est la sauvegarde des maisons traditionnelles. Sauvegarder, c'est également essayer de conseiller les gens dans l'entretien de leur maison, dans leur restauration, en tenant compte des spécificités de chaque pays. Un autre but est de protéger le cadre naturel et humain : celui dans lequel s'inscrivent ces maisons paysannes. Il y a là donc, selon MPF, la maison au sens strict mais il y a encore son environnement : ses abords, son terrain, le paysage, les villages.

Nous essayons aussi de promouvoir une architecture contemporaine de qualité. Je tenais à rappeler ce but pour bien montrer aussi que MPF n'est pas une association passéiste. On ne sanctuarise pas l'habitat ancien, on ne le « muséifie » pas. Nos maisons sont vivantes et adaptées aux besoins actuels. Elles doivent répondre aux préoccupations de leurs habitants. Mais nous tentons de mettre en avant les avantages qui étaient ceux de techniques et des matériaux traditionnels, d'autres façons de considérer les problèmes qui se posent dans la rénovation...

L'actualité dans ce domaine est chargée. Et la revue trimestrielle de MPF revêt beaucoup d'importance. Vous avez des articles fort intéressants, notamment sur la réglementation qui évolue rapidement.

Nous proposons ensuite de nombreuses publications, rédigées ou non par des adhérents de MPF. Dans le Mâconnais comme en Bresse, « la chaux naturelle, décorer, restaurer, construire » est un des livres qu'on peut facilement conseiller. En fait nous vulgarisons les techniques, les savoir-faire.

Nous disposons également d'un centre de formation et de perfectionnement. Les formations s'adressent aussi bien aux professionnels, qu'aux élus. Aux professionnels pour l'aspect technique, aux élus pour l'aspect plutôt réglementaire. Ces formations sont proposées tout au long de l'année.

MPF c'est enfin un certain nombre d'événements tout au long de l'année : participation au Salon du Patrimoine Culturel, qui a lieu en novembre au Carrousel du Louvre, au salon « Bâtir écologique » de la Villette au mois de décembre, au salon de l'Agriculture au mois

de mars... Nous contribuons à organiser entre autre la journée nationale du patrimoine de pays. Sa prochaine et dixième édition aura lieu le 17 juin prochain et l'année dernière nous l'organisons en collaboration avec l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne et l'association locale de Sagy dont le président est présent aujourd'hui.

Dans notre politique de communication, nous tenons à participer à ces événements pour essayer de faire connaître notre action. Des réunions régulières avec les autres grandes associations françaises de sauvegarde du patrimoine sont organisées. Nos objectifs : sensibiliser l'opinion publique, informer nos adhérents sur l'architecture et sur ses possibilités de restauration et aussi avoir une action auprès des pouvoirs publics pour essayer de faire un peu de « lobbying » pour que les mesures législatives et réglementaires à venir ne défavorisent pas trop l'habitat ancien. Vous pourrez notamment à ce sujet vous référer au dernier numéro de la revue et au « manifeste pour le bâti rural ancien » que je vous invite à lire.

Présentation de la délégation de Saône-et-Loire

Au niveau de la Saône-et-Loire, nous comptons environ 200 adhérents. Le problème n'est pas celui de leur nombre, mais plutôt celui des 15 pays qu'il faut fédérer : En plus de la Bresse bourguignonne et de la Bresse savoyarde, du Tournugeois, nous avons aussi la Côte, la Montagne et la Plaine mâconnaise, le Clunysois, le Charolais-Brionnais, le Bourbonnais, l'Autunois, le Morvan, la Côte et la Plaine Chalonnaise.

Le précédent délégué départemental, un auteur que vous connaissez bien, Michel Bouillot, avait énormément travaillé à décrire leurs caractéristiques et les spécificités de leur habitat. La délégation a donc un patrimoine éditorial chargé. Sans doute reconnaissez-vous ce trait de crayon caractéristique. Michel Bouillot avait abondamment décrit ces architectures et il est d'autant plus aisé de travailler à l'heure actuelle à l'aide d'une telle somme de travail.

Le problème demeure de savoir comment faire connaître ce patrimoine parce que, s'il est vrai qu'à une époque ces livres se sont bien vendus, s'ils ont été populaires, s'ils ont été appréciés, aujourd'hui on peine un peu à porter le flambeau aussi bien que Michel Bouillot ne le faisait.

Au niveau départemental, le calendrier des animations est également relativement chargé et ce tout au long de l'année. Nous proposons des sorties, des visites découvertes dans les villages, des stages d'initiation aux différentes techniques, des conférences... Sans oublier de nous rendre régulièrement dans chaque « coin » du département ce qui amène à beaucoup se déplacer et à rencontrer des gens qui ont des préoccupations fort

différentes les unes des autres. Chez nous la question essentielle c'est : « comment restaurer une cadole ? Bâtir un mur en pierres sèches ? « Retaper » un mur à la chaux ? ». Je sais qu'en Bresse les préoccupations ne sont pas tout à fait les mêmes.

Les conseils aux particuliers

Pour mon intervention d'aujourd'hui j'avais pensé parler plus particulièrement de l'aspect concret des conseils que nous donnons aux particuliers qui souhaitent restaurer leurs maisons anciennes. Ces personnes prennent contact avec nous après avoir fait connaissance avec MPF ou bien sur après avoir découvert notre site Internet ou bien encore par les publications ou les événements que je viens de vous énumérer... Elles s'adressent à nous et peuvent avoir des préoccupations très variées. Je vais essayer de vous en tirer les règles d'actions les plus évidentes.

Notre but est autant d'accompagner au mieux ces porteurs de projets tout au long de leur démarche, les soutenir et les encourager parfois... Que de répondre à des interrogations ponctuelles, précises : une adresse, le nom d'un produit. Le public est donc très large. Cela va du particulier, du retraité qui veut peaufiner sa maison pendant ses vieux jours, au jeune couple qui souhaite s'installer et qui veut rapidement un toit sur la tête, ou encore celui qui vient d'acquérir une résidence secondaire et qui veut avoir un gîte « Trois Epis » l'été suivant.

Ces demandes sont donc extrêmement variées. Il faut essayer d'y répondre de manière précise tout en mettant toujours en garde ces particuliers contre un certain nombre de travers, de mauvaises habitudes, de réflexes dans lesquels on retombe assez fréquemment... et qu'il faut d'abord perdre pour se lancer dans la restauration d'une maison ancienne.

Le premier conseil et celui qui déconcerte le plus les gens, c'est toujours celui de la lenteur. Les gens veulent aller vite ; ils veulent rapidement rentrer dans les lieux, voir leurs projets se finaliser. Ils viennent de faire une acquisition et ils veulent que les travaux aillent tout aussi vite. La première chose que l'on invite à faire avant d'intervenir, c'est de prendre le temps d'observer la maison, d'essayer de la comprendre comme l'élément d'un tout, d'un village, d'un hameau, et de respecter la cohérence qu'elle a avec le bâti des alentours. On invite les gens à prendre un peu de recul et cela n'est pas forcément facile. Les gens arrivent avec un certain nombre d'idées reçues (doubler purement et simplement tous les murs, sans même les traiter) sur lesquelles il est extrêmement difficile de revenir. Dans ce monde de l'immédiateté, lorsque l'on dit que la première chose à faire, c'est de prendre son temps, nous passons un peu pour des gens d'un autre âge.

Cependant on voit quand même avec l'expérience que prendre son temps évite un certain nombre d'erreurs. Ensuite, si l'on peut parfois passer outre l'aspect et la cohérence avec le reste du village et, on n'échappera pas au fait qu'il faut considérer sa maison comme un système, comme une chose non pas qui vit mais au moins qui fonctionne. Donc, une maison ancienne ne peut pas être du jour au lendemain chamboulée du tout au tout. Il suffit pas de...Ce n'est pas parce qu'on aura trouvé un intervenant, un entrepreneur que tout d'un coup tout se trouvera changé. Et par conséquent la planification de son projet est une autre démarche qui est un petit peu difficile.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons souvent en face à de personnes qui consomment, qui ont une idée, parfois vague de ce qu'elles vont devoir produire. Savoir faire, travailler successivement différents corps de métiers pour atteindre l'objectif final en déconcerte aujourd'hui beaucoup plus d'un : « Ah mais moi je ne sais pas faire ! Je n'ai pas les compétences techniques ». Ces compétences techniques, je ne les ai d'ailleurs pas toutes non plus, mais mon travail va consister à lire, comprendre puis expliquer. Si l'on fait appel à un artisan c'est également parce que qu'il ne s'agit pas d'un produit mais d'une réalisation. Et cette réalisation demande certes un bon artisan qui maîtrise effectivement techniques et matériaux mais encore un bon client qui sait clairement ce qu'il attend de lui. Nous aidons donc le particulier à formuler ses attentes auprès du professionnel. Beaucoup oublient ce travail sur eux-mêmes. Si eux-mêmes conçoivent plus clairement leur projet, peut-être vont-ils avoir plus de chance de le voir se réaliser.

Un gros problème persiste cependant. Quels éléments du confort actuel apporter en priorité au logement ? Il est vrai que le but n'est pas de sanctuariser ces maisons. Une maison qui aujourd'hui ne permettrait pas l'accès avec un véhicule, un mode de chauffage commode... serait évidemment problématique pour bon nombre de gens. Il faut malheureusement avoir ses priorités et cela n'est pas forcément facile. Il faut savoir devenir maître d'ouvrage. Donc, une fois propriétaire, il va falloir décider de la programmation des travaux, de leur financement et opérer des choix. On ne pourra pas tout avoir. Dans le Mâconnais par exemple il y a beaucoup de gens qui voudraient refaire des centaines de mètres carrés de toiture en lave, malheureusement cela a un coût et il faut leur rappeler.

Il faut devenir maître d'œuvre, c'est-à-dire qu'il faut comprendre le travail si l'on veut suivre l'exécution des travaux. Il faut aussi comprendre le travail des artisans qui vont intervenir. Il faut encore comprendre les éléments et les rudiments de ce que l'on demande aux différents intervenants.

Par ailleurs, restaurer une maison ancienne c'est respecter le caractère rural et cela implique un certain nombre d'autres grandes règles. Tout d'abord une économie de moyens. Il est vrai que l'habitat rural, s'il garde un certain cachet, c'est parce que jusque là, on a toujours mis en avant l'économie de moyens. On retrouve toujours dans le bâtiment que l'on observe la fonctionnalité des choses qui ont été mises en place. Aujourd'hui on a beaucoup de gens qui voudraient « faire ancien », qui voudraient « faire rustique », qui voudraient donner une image... Or c'est plus un esprit qu'il faut conserver qu'une image.

On a par ailleurs une autre règle d'or : le réemploi. A chaque fois que Michel Bouillot définit dans ses livres ce qu'est l'habitat traditionnel, il l'illustre par les réemplois successifs dans les différentes architectures des architectures précédentes. Aujourd'hui, quand on essaie d'investir un espace, une maison, il faut aussi se poser la question : « Que va-t-on y conserver ? Que va-t-on valoriser ? Que va-t-on y apporter ? ». Quand on restaure une maison, on la restaure dans l'esprit d'une période. Donc il faut s'interroger sur la pertinence de préférer l'une à l'autre.

J'ai pour ma part une maison qui a été couverte successivement en tuiles, en laves partiellement, enfin en tuiles mécaniques... mais il y a de cela plus d'un siècle ! Maison qui a été la résidence secondaire d'un petit artisan de Tournus, qui a servi d'atelier, une maison somme toute fort modeste mais dont de nombreux aspects sont intéressants. Lesquels souhaitons-nous privilégier ? Que souhaitait-on mettre en avant ? Cette réflexion n'est pas toujours évidente à mener lorsque de nombreux usages se sont succédé. La connaissance des architectures locales, des villages alentour, des expériences d'autres adhérents apporte beaucoup aux particuliers qui se lancent dans un tel projet.

Une autre règle d'or, la réversibilité des actions qu'on va mettre en œuvre dans une maison. Certains matériaux permettent à défaut d'être sûr de ne pas se tromper, au moins d'avoir la certitude un jour de pouvoir revenir en arrière. C'est là une règle de décision que l'on propose aux gens. « Vous pouvez entreprendre, il ne faut pas rester face à votre maison sans oser y toucher, il faut l'habiter. Face à une alternative, privilégiez celle qui vous permettra le plus facilement de revenir en arrière. » Souvent, quand on apporte cette réponse là, cela permet à beaucoup de gens de sortir de l'expectative.

Nous avons enfin à mettre en garde contre le style rustique parce que l'on essaie beaucoup aussi de procéder par imitation dans les restaurations et parce que l'on a vu un voisin restaurer de telle ou telle façon, on essaie plus ou moins de l'imiter sans pour autant respecter les spécificités qui sont assez subtiles en Saône-et-Loire. Le Tournugeois n'est

pas le Mâconnais, qui n'est pas le Clunysois... A quelques centaines de mètres, il est parfois dommage d'avoir de pâles copies de ce qui se fait quelques dizaines de kilomètres de là.

Nous intervenons aussi pour des conseils techniques. Au premier rang desquels les matériaux... Il y a actuellement une forte demande de matériaux que l'on va qualifier de « naturels » et qui sont souvent des matériaux effectivement traditionnels. Ceci dit je tiens bien à préciser que, selon moi, il n'y a pas de matériaux nobles. Il n'y a que de bons usages de matériaux appropriés ! Il n'y a qu'à évoquer le béton ciré qui peut permettre des aménagements très intéressants. Il n'y a pas d'a priori. Il faut une utilisation raisonnée des matériaux.

Enfin, au niveau des techniques, on a beaucoup de questions pour essayer de mieux desservir l'habitat ancien. On avait par exemple dans ma région beaucoup d'habitations de pièces uniques qui ont été progressivement réunies sans pour autant résoudre de manière efficace les problèmes de circulation dans ces habitations qui se faisait souvent de plus par l'extérieur... A l'aide de nombreuses galeries ou escaliers. Comment résoudre ce problème tout en essayant de conserver au mieux leur aspect extérieur. Comment percer ? Que percer ? Quelles ouvertures faire ? Cela pose de réels cas de conscience aux propriétaires ?

C'est une cinquantaine de personnes que je conseille chaque année. Je voulais terminer en évoquant le point le plus important, celui des artisans. Il n'y a pas d'artisan idéal. On vient me voir pour me demander quel menuisier faire intervenir, quel couvreur... A chaque fois je retourne la question en demandant ce qui est attendu : délais ? Coût ? Conseils ? Créativité ? Rigueur ? La solution que j'ai préférée n'est pas forcément celle qui conviendra à mon voisin. Conseiller un professionnel plutôt qu'un autre me semble très hasardeux. Je peux en revanche essayer de donner les bons conseils pour que les gens fassent les bons choix. Aidons plutôt les particuliers à tirer profit de la concurrence. Nombreux sont ceux qui aimeraient bien que l'on prenne les décisions à leur place quitte à y mettre un petit peu de notre responsabilité si les choses tournaient mal. Grâce au réseau que nous constituons, nous pourrions toujours rapidement trouver la personne qui susceptible d'intervenir sur un chantier. Mais ce n'est heureusement pas nous qui la choisirons à la place des gens.

Annie Bleton Ruget : Merci, nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui. Nous avons accueilli Michel Bouillot lors d'une précédente journée d'étude. C'était donc aussi pour nous l'occasion de faire connaissance avec le nouveau délégué départemental de MPF et de travailler je l'espère de manière plus approfondie avec cette association dont vous avez vu qu'elle a aussi un rôle de conseil de manière différente auprès des particuliers.

Stages d'initiation, chantiers et accueil de classes au château médiéval de Chevreaux (Jura)

**Sébastien Suchet,
animateur de l'association « Les Amis de Chevreaux Chatel »**



On est plutôt un pays de pierre que de pans de bois comme on a vu jusqu'à présent. On est une association loi 1901 qui existe depuis 1990. La création de cette association s'est faite autour d'un site qui est un château médiéval. Le village de Chevreaux est juste à côté de Cuiseaux, à 3 km, à côté de l'enclave de Cuiseaux. L'aventure a démarré en 1990. Au départ, c'est une poignée de bénévoles d'un village de 180 habitants qui a décidé de faire revivre les ruines de leur château médiéval. Ils ne savaient pas trop dans quoi ils allaient s'engager à cette époque là. Le président, Jacques Genêt est infirmier, donc pas du tout du métier du bâtiment. Petit à petit on a rencontré des gens, des artisans, des professionnels, des artisans à la retraite qui sont venus nous aider, nous transmettre leur savoir-faire et nous permettre d'avancer sur ce site et petit à petit, au-delà du site en lui-même, sur le château médiéval, dont la première mention date du XIIe siècle. On est en

présence d'un patrimoine vraiment très ancien qui est devenu au fil des années plutôt un support pédagogique et c'est là que l'on va faire peut-être le lien avec ce qui a été dit ce matin. On essaie en fait de sensibiliser un public le plus large possible à ce qu'est le patrimoine, sa sauvegarde, les métiers associés, les interventions sur un site... On touche le grand public, des scolaires, des étudiants,... Je vais vous présenter tout cela avec une animation informatique.

On est sur un site qui est celui un château médiéval qui était complètement en ruines en 1990 quand l'association a été créée. Ce site n'est ni classé ni inscrit Monument Historique. Il n'est pas protégé par les MH. On a donc un peu moins de financements au niveau de l'intervention. Par contre on travaille sur ce projet et sur le site du château en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, essentiellement du Jura pour intervenir et réaliser l'ensemble des projets. C'est une garantie. On parlait tout à l'heure de réversibilité des choses. Ce château médiéval a une histoire architecturale assez longue, et il y a eu des modifications importantes au fil des années. On est sur un site où on essaie de comprendre les choses. On travaille sur l'archéologie donc on découvre des périodes architecturales différentes. Nous sommes au XXIème siècle donc nous sommes obligés de faire des choix de préservation, de sauvegarde et d'interventions sur l'architecture du château. On est sur un château qui a une grande histoire mais on est une association du XXIème siècle. On entre dès lors dans une démarche où la réflexion sur le bâti est indispensable, sur ce qui existe aujourd'hui en termes de matériaux, en techniques pour pouvoir intervenir. On essaie de réfléchir et d'intervenir du mieux possible. On est situé dans une zone frontière entre la Saône-et-Loire et le Jura. On est dans un pays où l'architecture est basée sur la pierre.

Notre association comporte 215 adhérents et nous sommes deux salariés dans l'association dont un maçon-charpentier qui est l'homme de l'art et moi-même qui suis animateur de cette association et qui organise des activités que je vais vous montrer ensuite. Ceci pour vous dire qu'on intervient essentiellement dans le cadre de la sensibilisation. On ne fait pas de formation. On n'est pas un CFA ni un Lycée Professionnel, on intervient en amont. On sensibilise au patrimoine et en même temps aux métiers associés à ce patrimoine. Ces métiers étant essentiellement la taille de pierre, la maçonnerie à la chaux. On fait aussi de la charpente. On organise des chantiers de jeunes bénévoles, des stages d'initiation autour des savoir-faire aussi bien pour le grand public que pour les écoles. Tout à l'heure on parlait de la mention complémentaire qui

rencontre un succès mitigé en ce moment. Ca fait partie de nos préoccupations aussi de comprendre pourquoi le patrimoine n'est pas mieux pris en compte dans le cursus scolaire. On essaie de travailler avec L'Education Nationale, avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, avec les LP, les établissements d'enseignements adaptés pour essayer de faire en sorte qu'ils intègrent un petit peu cette notion de patrimoine dans leur cursus. On travaille aussi sur la sauvegarde du patrimoine concrètement à la fois sur le château de Chevreux et sur de petits édifices. On travaille pour des collectivités, pour restaurer un lavoir ou une fontaine, le petit patrimoine. Un mot a beaucoup été prononcé depuis le début de cette journée : l'environnement. Depuis 7 ans on a essayé de se rapprocher de cette démarche environnementale dont on parle de plus en plus : ça nous a semblé être pour nous une opportunité pour le patrimoine. La réflexion autour de l'environnement rejoint la réflexion qu'on a ou qu'on a eue sur le patrimoine. Le souci des matériaux, des techniques employées, on a voulu également le développer sur le site du château en organisant des stages et en présentant des projets notamment autour de panneaux solaires.

L'idée motrice de notre association, c'est d'essayer de communiquer avec nos moyens. On a résumé notre action par le mot « construire ensemble ». Construire c'est aussi se construire parce qu'on travaille dans un cadre social sur nos chantiers. Les jeunes et toutes les personnes que l'on rencontre rencontrent des hommes, elles rencontrent des métiers, des matériaux et dans ce cadre elles apprennent aussi à faire leur propre chemin. Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine en développant des actions éducatives et solidaires pour tous c'est notre projet. Le support, c'est le château de Chevreux.

Je préfère parler de rénovation plutôt que de restauration parce qu'on a peu d'éléments d'archives sur l'état au moment de la destruction du château. On se trouvait en face de ruines complètement envahies par la végétation, qui ne ressemblaient plus à grand chose et on a voulu préserver au maximum ce site. C'est un support et des outils pour travailler et sensibiliser. Vous voyez là un stage, ce qu'on peut transmettre dans le cadre de nos stages ou de nos chantiers. Là, un tailleur de pierre, Max ZYCHLA qui a travaillé sur des restaurations notamment à Lyon, sur Saint-Nizier ou Saint-Jean. Ca fait partie des gens qu'on peut rencontrer dans une démarche associative et qui nous transmettent l'envie et l'amour de la pierre par exemple. Et on a travaillé avec cette personne pour transmettre les savoirs aux jeunes qu'on rencontre. En 1990 la première chose qui a été organisée était des chantiers de jeunes, des chantiers internationaux de jeunes bénévoles. Ils s'adressent essentiellement à des étudiants, des lycéens qui ont entre 16 et 25 ans à qui

on ne demande aucune compétence particulière. Ils viennent généralement pendant leurs temps de vacances pour nous aider à restaurer ce patrimoine et passer quelques jours de leur vie en faveur du patrimoine. Ces chantiers durent entre 1 et 2 semaines, 30h de travail par semaine. C'est assez sympathique parce qu'on loge sur le site du château, sous des tentes. Il y a une bonne ambiance, une ambiance de vie propice à la transmission qui permet d'utiliser ses mains, de créer des choses et c'est aussi des vacances. Depuis le début on a accueilli 700 jeunes environ, 32 nationalités et 35 chantiers sur le site du château de Chevreux. On a des étudiants en architecture qui pendant leur formation ont peu l'occasion de toucher des matériaux et qui viennent travailler sur ce site. L'encadrement est assuré par des maçons, par des tailleurs de pierre, des professionnels. On travaille la taille de pierre, la maçonnerie, l'archéologie.

Voici quelques exemples de travaux réalisés sur le site. On voit là des toitures sur les tours et il faut savoir qu'elles n'existaient pas au départ. Ca a été un choix à faire : savoir jusqu'où on allait dans la rénovation du site, dans sa protection? Est-ce qu'on s'arrêtait à recréer les maçonneries ou est-ce qu'on allait un peu plus loin en faisant une mise hors d'eau des différents bâtiments. C'est la deuxième option qui a été prise pour pouvoir transmettre le mieux possible ce patrimoine dans le temps. On intervient sur le site à un moment donné, il y a quelque chose qui fait que ce site est préservé actuellement c'est l'action associative. On est sur ce site, on travaille sur ce site et on l'anime, ce qui est important. On aurait très bien pu reconstituer ce site, le recréer, refaire les toitures, mais ne pas l'animer. Si tel est le cas, à terme le bâtiment est voué à disparaître de nouveau à l'échelle des années. Ce qui est important dans notre association, c'est qu'il y a un site, qu'on travaille dessus et qu'on le fait vivre de différents moyens.

Ici, c'était la restauration d'un escalier. On travaille avec les menuisiers pour faire un escalier d'accès dans une des tours. Les jeunes travaillent essentiellement à la main. On n'est pas dans la démarche de travailler avec les outils du Moyen Age. On a une bétonnière sur le chantier. Les jeunes travaillent la plupart du temps avec des outils manuels : ils utilisent une broche, une massette pour tailler la pierre mais quand il faut sortir une disqueuse, on sort une disqueuse. On ne cache pas notre modernité.

On a été sollicité en 2001 par un établissement régional d'enseignement adapté pour créer des classes culturelles. Ces classes sont organisées souvent à la demande des établissements. Il s'agit de faire venir 5 à 10 jeunes qui sont en formation, soit en 3ème dans une phase d'initiation, de découverte de différents métiers ou déjà en formation de

CAP maçonnerie, sur le site du château. On travaille dans ce cadre pour essayer de les aider et de leur faire découvrir ce que c'est que le patrimoine. Dans leur formation, on a parlé des référentiels tout à l'heure. Les référentiels ont un petit peu tendance à laisser le patrimoine de côté depuis quelques années. Par exemple savoir tailler un moellon équarri ça fait partie encore de certains référentiels en CAP je crois, mais en BEP ça a complètement disparu. On essaie de garder cette sensibilisation au patrimoine et de faire venir des classes pour y rencontrer l'histoire d'un site et de les sensibiliser à la taille pierre. On les emmène visiter des ateliers de taille de pierre où ils voient des ateliers remplis de poussière avec des disqueuses, des choses modernes, qui sont actuelles. On ne veut pas leur donner une fausse image de ce que peut être la sauvegarde et la restauration du patrimoine. Ils découvrent dans le cadre d'une action de ce type là ce que c'est que l'histoire, la sauvegarde du patrimoine et les métiers qui sont associés. Ils découvrent que sur un bâtiment ancien il y a des choses à savoir, des connaissances à avoir. Ils sont transportés en dehors de leur cadre scolaire et dans ce cadre d'action ils se rendent compte que ce qu'ils apprennent à l'école, comme les mathématiques, c'est quelque chose qui est important. Il est vrai qu'on est souvent face à des jeunes qui sont un peu en recherche d'orientation, pour savoir où ils veulent aller. Ce type d'action fait aussi partie de la mise en valeur des métiers du bâtiment. On espère par ce biais pouvoir donner une image un peu différente des métiers du bâtiment.

On travaille essentiellement autour des jeunes entre 16 et 25 ans mais on a aussi mis en place des stages d'initiation pour les particuliers, de 1 à 5 jours, en fonction des disponibilités des personnes, toujours pour travailler autour de la maçonnerie, de la taille de pierre. On organise aussi des stages autour de l'habitat et de l'environnement pour faire une initiation aux matériaux nouveaux comme le chanvre qui reprend un peu vie actuellement. On a travaillé aussi avec le CAUE du Jura, qui est présent aujourd'hui, pour comprendre l'histoire d'un bâtiment, comment intervenir sur un site. Ca fait partie des actions nouvelles en dehors du patrimoine.

On s'est positionné dans une démarche un peu novatrice, on est sur un site pédagogique où on a l'occasion de rencontrer différents sujets et d'expliquer différentes choses : les matériaux, les énergies. On a essayé de retrouver ce qu'était l'autonomie d'un château médiéval mais aujourd'hui on a d'autres besoins comme l'électricité. Sur le site du château on ne peut pas s'en passer alors on a réfléchi pour savoir comment on pouvait produire avec autre chose que ce qu'on connaît aujourd'hui. On a décidé d'intégrer des panneaux

solaires sur le site. Ca a été très long en mettre en place, 4-5 ans. On les devine sur le dessus de la maçonnerie. Ils sont je pense assez bien intégrés au site. Ce sont des panneaux qui permettent de produire de l'électricité et qui sont implantés plein sud.

On a aussi des écoles primaires qui viennent découvrir ce site et qui viennent mettre la main à la pâte. Et d'autres journées de sensibilisation : les journées du patrimoine, les journées du Patrimoine de pays organisées par Maisons Paysannes de France et la FNASSEM nous permettent de sensibiliser un grand public. Lors des journées du Patrimoine il y a plus de 1000 personnes qui viennent voir comment on travaille sur le site. C'est l'occasion de présenter différents savoir-faire : les forgerons, les vanniers, le dinandier, une potière, un tailleur de pierre qui taille non pas manuellement mais avec un compresseur. On n'est pas dans le folklore lors de ces journées, on essaie de montrer vraiment les métiers comme ils existent et comme ils vivent aujourd'hui.

On fait vivre aussi ce patrimoine différemment : on organise des actions, des animations autour d'un cinéma en plein air pour essayer de faire vivre le patrimoine et de toucher un autre public. Il faut dire que le public qui vient à ce type d'animations n'est pas sensible en priorité au patrimoine. Ce qui lui plaît c'est le cinéma ou le théâtre.... Mais en venant voir quelque chose qui leur plaît, il découvre aussi le patrimoine et l'intérêt de sa sauvegarde. On est financé essentiellement par l'Etat, mais de moins en moins, par le ministère Jeunesse et Sport, le ministère des Affaires sanitaires et sociales. Le conseil général du Jura et régional de Franche-Comté sont les principaux financeurs. C'est un château qui est visible depuis la route nationale.

Débats

Sylvie Leclech :

Vous êtes financés par le Conseil général, quels sont les autres partenaires financiers ? Et sur quels critères vous financent-ils ? Quels types de relations vous avez-vous avec eux ? Est-ce simplement une relation financière ou est-ce qu'ils interviennent aussi sur le contenu de votre projet ? Comment dialoguez-vous avec eux ?

Sébastien Suchet :

Si on a encore des financements aujourd'hui, c'est qu'on a un gage de qualité derrière nous. C'est pour cela qu'on nous a demandé de travailler avec les ABF. On est financé par la Région dans le cadre d'un programme qui s'appelle : « Sauvegarde des vestiges militaires médiévaux ». C'est un cadre assez précis avec un avis de l'Architecte des Bâtiments de France à la fois en amont pour la préparation des projets et en aval pour dire si les projets ont été faits de façon correcte en fonction de ce qui avait été déterminé

Sylvie Leclech :

Et du point de vue de l'Etat, comment se situe-t-il ? J'ai vu dans votre Powerpoint l'avis du Service Régional de l'Archéologie, probablement l'avis aussi de la conservation régionale des Monuments Historiques. Quels sont les types de contact que vous avez avec lui ? Est-ce que vous avez l'impression que c'est simplement des contacts qui sont liés aux procédures, ou est-ce qu'il y a en fait un vrai dialogue avec eux sur le contenu du prochain projet avec un échange d'informations ?

Sébastien Suchet :

Avec les MH on n'a quasiment aucun contact. C'est à regret, c'est dû au fait qu'on n'est pas classé MH, mais on aimerait participer à une réflexion sur le fait de savoir jusqu'où on va dans la restauration d'un site, est-ce qu'il y a d'autres sites qui existent dans le Jura ? Je pense à Présilly pour lequel on dit qu'il y a un donjon, des ruines mais on s'arrête ici parce qu'on ne sait pas comment était le château avant. Nous avons appliqué une méthodologie parce que le site n'était pas classé MH. C'est une des conditions qui l'a rendu possible. Pour les panneaux solaires c'est la même chose. Mais on aimerait participer à une réflexion sur ce qu'on fait sur le site du château, sachant que tout ce qu'on fait au château de Chevreaux est réversible. Il n'y a pas de béton à Chevreaux. S'il n'y a

pas d'entretien dans la durée, le toit disparaîtra un jour et s'il n'y a plus d'associations sur le site il y aura une autre vie ou une autre mort

Régis Wenzel :

Vous n'avez pas eu de problèmes sur le chantier avec les jeunes ? Pas d'accidents ?

Sébastien Suchet :

Non, on n'a pas eu de gros problèmes jusqu'à présent sur le site des chantiers. Toutefois c'est un souci permanent pendant les chantiers de jeunes bénévoles ; des jeunes qui ne sont pas du métier du bâtiment et qui viennent 3 semaines apprendre à tenir une massette. On accueille tout le monde, il y a des filles et des garçons et c'est un souci permanent de leur faire porter les casques, mettre des gants. Nous, on a une assurance en tant qu'activité associative bien sûr.

Régis Wenzel :

Avez-vous suscité des vocations ?

Sébastien Suchet :

Oui, il y a des jeunes qui sont devenus tailleurs de pierre et qui sont allés apprendre le métier parce que nous on n'est qu'un intermédiaire on ne fait pas de formation. Ils sont allés au Lycée des Marcs d'or et ensuite à Saint-Lambert apprendre la taille de pierre. Il y en a qui sont devenus charpentiers. Tous ces jeunes, même s'il n'y en a pas des centaines, on est content de voir qu'ils soient partis dans cette voie là. Chaque jeune qui est venu, que ce soit dans le cadre des chantiers de jeunes bénévoles ou dans le cadre des classes culturelles, a au fond de sa tête son passage à Chevreaux. Même s'il en a eu marre de taper sur une pierre parce que c'était pénible à faire il s'en souvient et il sait qu'il y a des gens qui font ça pour transmettre un patrimoine, pour transmettre des choses.

Régis Wenzel :

Ayant suivi un chantier de restauration à Cuiseaux, j'ai découvert votre site au loin et un jour je m'y suis rendu et au fil du temps j'ai vu effectivement les murs qui se remontaient, et les toitures qui se posaient...et je me suis posé la question de savoir justement à partir de quelle base vous étiez partis. Sur un exemple précis comme les toitures des tours, est-ce que c'est par comparaison avec d'autres sites ? Travaillant à la conservation des MH à Dijon j'ai appelé mon ex-collègue qui travaille à la conservation de Franche-Comté en lui

parlant de Chevreux et il m'a répondu qu'il ne connaissait pas, car ce n'est pas un site protégé et qu'il ne savait pas ce qui se faisait là-bas.

Sébastien Suchet :

On travaille avec des archéologues qui font de l'archéologie du bâti. Vous avez vu tout à l'heure une photo de la tour de la prison qui est la plus grosse tour qui a été reconstruite. On a retrouvé le seuil, on est repartis du seuil sur la façade intérieure et on a su qu'il y avait une porte à cet endroit. Ensuite pour connaître les élévations, quelle hauteur faisait cette porte, on est obligé de se baser sur des connaissances scientifiques. Il restait une pierre au niveau du chemin de ronde et cette pierre il ne fallait pas l'enlever. Sur certains murs il reste un moellon enfoui sous 50cm de terre, si on pioche et qu'on enlève ce moellon on perd tout le plan du château. Chaque année on redécouvre une partie du plan du château, après on décide de savoir jusqu'où on va dans la rénovation.

X :

C'est là que le fait de ne pas être protégés au titre des MH vous aide. On a quelquefois des sites comparables qui ont été classés en tant que vestiges et sur lesquels on ne se permettra pas de remonter une toiture, des tours, etc. et là vous aviez cette liberté Mais je constate que vous avez un accompagnement scientifique qui est celle de l'archéologie du bâti.

Les actions de la CAPEB :
le Certificat d'Identité Professionnelle Patrimoine et Environnement

Gilbert Storti, ingénieur architecte PEMM à la CAPEB Rhône Alpes

Je représente la confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment du Rhône-Alpes. Nous regroupons 8 départements, et 10 CAPEB. Vu ma formation - je suis à la fois « pierreux », puisque mon père est compagnon du Tour d'Europe de tailleur de pierre et « boiseux », architecte et ingénieur civil - j'ai intégré la CAPEB il y a plusieurs années (4 ans). On m'a demandé d'animer un poste concernant entre autres le patrimoine. Nous avons créé le PEMM (patrimoine environnement métiers matériaux). Je suis heureux d'entendre depuis ce matin qu'on ne parle que de ça. On a fait cette sorte de label sous prétexte d'un poste qui est le mien. Mon job est de « shooter » en Rhône-Alpes tout ce qui bouge : les archives, les artisans, les futurs archives des artisans, de les shooter au PEMM, matin, midi et soir. Comment fait-on pour shooter la DRAC, le CAUE, les MPF ? C'est très difficile, sinon par la communication. Ce matin je parlais des bons exemples à montrer aux gens avec toujours en tête la règle des trois C : compétence, confiance, contenu. Si vous voulez faire un travail quel qu'il soit, il vaut mieux avoir affaire à des gens compétents dans leur domaine. Deuxième chose, la confiance. Les gens peuvent être très compétents mais ils n'échangent pas et ne donnent pas d'informations. Troisièmement, le contenu.

Sur cette base on a créé ce PEMM. Pour shooter les gens, on a ce qu'on appelle le CIP patrimoine (carte d'identité professionnelle patrimoine). Le vrai terme est certificat d'identité mais c'est une carte d'identité. Ce n'est pas encore un label, les labels sont partout. Le but est de faire une liste, un réseau d'artisans qualifiés en matière de patrimoine et d'environnement. Comment on les repère ? Sur 30.000 entreprises du bâtiment en Rhône-Alpes à peine 400 ont été repérées. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est en train de se démultiplier. Pour avoir le CIP patrimoine, pour faire partie du réseau on doit assister à 4 jours d'information-formation. Il ne s'agit pas de former les gens en 4 jours puisque chacun a son métier. Le but est de bien comprendre l'esprit et de rencontrer une faune particulière : les architectes. L'artisan se demande toujours ce que c'est que les architectes : les ABF, ceux des MH, les architectes du patrimoine, les architectes

paysagers,...L'exercice est de rencontrer les architectes, de faire se rencontrer les décideurs, et tout ça en deux jours. Les deux premiers jours - on a passé un accord avec les MH, l'Ecole des architectes de Chaillot - quelqu'un de Paris vient nous voir, pour présenter : « qu'est-ce que c'est qu'un architecte, qu'est-ce que c'est que le patrimoine ? Inscrit ? Pas inscrit ?..... » et pendant qu'on y est 2000 ans d'histoire de l'art. Ca a été long il a fallu du temps, 3 ans pour tout mettre en place. On démarre seulement, très modestement, mais c'est très encourageant. Quand on est avec des gens compétents c'est formidable. Les deux derniers jours on va sur le terrain et on rencontre des architectes, l'ABF local, le CAUE local, Maisons Paysannes de France, les acteurs locaux du patrimoine. Et pendant 1/2h – 1h, chacun vient se présenter. Le 3ème jour on rencontre avec les agences du financement, la fondation du patrimoine... et puis une petite shooterie sur l'environnement. Qu'est-ce que c'est que les maisons passives ? Les isolants sains, malsains, feng-shui, géobiologie, l'architecture bio-climatique, les toitures végétales. Une fois qu'ils ont été shootés pendant 4 jours, il se trouve que ça fonctionne : c'est le fait d'échanger en petit comité, pas plus de 12-15. Ce n'est pas réservé aux boiseux ou aux maçons. Il y a aussi des électriciens et des plombiers car souvent ils font des dégâts dans le patrimoine ancien. Dans la terre, à la grignoteuse, ils vous font passer un fourreau électrique et puis évidemment on le scelle au ciment prompt

Après avoir fait ces 4 jours les artisans doivent faire un petit dossier très simple sur leurs réalisations dans du bâti d'avant 1948. Ca peut-être un calvaire, un petit chaperon, une souche de cheminée renaissance. Je peux vous dire que pour eux, c'est très difficile à faire. Il y a une commission patrimoine que nous avons créée pour valider ces entreprises parce que nous n'acceptons pas n'importe qui. Nous avons un site Internet qui se met en place avec difficulté (car manque d'argent). On scanne les résultats sur ce site de façon à que tout un chacun en cliquant sur le site puisse voir apparaître une liste d'artisans avec les photos de leurs réalisations. Pour communiquer on a un sigle que l'on retrouve un peu partout. Il y a aussi une petite brochure dans laquelle on retrouve le CIP. Ensuite on a nos trophées avec cette année les quatrièmes trophées des artisans du patrimoine et de l'environnement. Nous ne sommes que 4 pour nous en occuper et ça marche ! Vous imaginez l'organisation pour aller chercher des artisans, pour qu'ils se mettent en valeur. La plupart du temps ils se mettent dans leur coin et il faut aller les solliciter, ils n'ont pas envie de se mettre en valeur et ils ont du boulot par-dessus la tête. En plus, avec l'article 1792 du Code Civil - la base de la réglementation de la décennale - on a des blocages des chantiers-écoles. Vous faites quelque chose vous êtes responsable 10 ans. Quel que soit

le corps d'état il y a ça qui plane sur la tête des artisans alors que dans le patrimoine ancien qui utilise souvent des techniques non standardisées, il y a toujours un problème.

Le troisième outil dont je dispose c'est le fameux trophée. Je vais vous montrer un témoignage. Par le biais d'un CD, j'ai voulu faire une collection d'interventions d'artisans qui s'expriment. En même temps, pour les écoles, on voit le geste et ce qu'ils disent est absolument génial. Ce sont des passionnés d'où le titre : « Passions et Savoir-Faire ». Dernière chose, cette année on va lancer un diplôme universitaire. 400 heures sur deux ans. Ce que je vous dis existe déjà. On n'a rien inventé sauf qu'on a relooké le contenu pour aller dans le sens du réseau et étoffer notre réseau d'artisans qualifiés en matière d'environnement. Dans ce diplôme universitaire, vous rentrez avec un bac – ou un bac+, peu importe, c'est l'université qui, avec l'artisanat, regarde si la personne pourra tenir le choc et si elle a les compétences. Elle ressort avec l'équivalent d'un bac+ ou quelque chose d'équivalent à un master (NDLR, Validation des Acquis d'Expérience). La plupart des gens qui vont là, ce n'est pas pour le label c'est pour apprendre quelque chose et rentrer dans le réseau. Sachez que ça fonctionne. Sachez que l'examen final qu'on donne à une vingtaine de personnes est d'un niveau assez haut, quel que soit le corps de métier. On a un souci parce que sur les 20 personnes admises il y a deux ans à Montpellier, 10 sont devenues « patrimoine-addict » et fréquentent les bibliothèques. Pour nous, ça c'est une victoire.

Débats

Monsieur X

L'avenir de notre profession personnellement je le vois avec beaucoup de rose parce que du bâti ancien, il y en aura toujours plus à restaurer. Par contre le petit bémol c'est que nous n'avons pas assez de jeunes. On a besoin de jeunes qui sachent compter, lire, écrire, des jeunes qui aient bac + 1, 2, 3 même. Ils ont tout à fait leur place dans nos métiers. Je pense qu'on doit peaufiner encore nos relations avec le corps enseignant. A l'heure actuelle, je peux dire que je suis un artisan heureux, je vais avoir 50 ans. et j'ai commencé à 10 ans. Tout en allant à l'école, je travaillais avec mon père sur les chantiers. On a un métier dur mais à l'heure actuelle on a quand même les engins qui soulagent beaucoup. C'est une grande satisfaction de travailler sur le patrimoine et de voir notre travail fini

Monsieur Y

Mon parcours professionnel c'est très simple, j'ai appris la mécanique. A mon père qui faisait de la maçonnerie je lui disais : « Jamais je ferai ton métier ». Mais le jour où il a lâché ses outils je lui ai dit : « Je les reprends » et ça, ça lui a fait plaisir. Je suis un autodidacte, j'ai appris mon métier par moi-même. Ce qui m'a fait plaisir c'est quand un jour je suis allé visiter Chambord, j'ai vu un artisan qui travaillait dans un coin pour la restauration d'une des plus prestigieuses réalisations françaises. Je me suis approché pour lui demander quels étaient ses mélanges pour faire les enduits et curieusement il avait exactement les mêmes proportions de chaux aérienne et de chaux hydraulique que j'utilise. Quelque part, en tant qu'autodidacte, j'étais très content. J'ai 5 salariés dont le comptable. Le plus ancien salarié c'est ma femme qui travaille avec moi depuis 16 ans. Le problème majeur dans le bâtiment c'est que les jeunes ne veulent pas y venir et curieusement c'est à la trentaine qu'ils se décident. Ce sont tous des reconversions. Il y en a un qui était responsable dans une entreprise industrielle et sa reconversion il l'a faite en 7 mois de stage de pierre Depuis il est intégré dans l'entreprise. Dans ce que je fais, qui est exclusivement de la restauration de bâtiments, ce qui les attire et ce qui leur plaît, c'est que c'est diversifié. La clientèle c'est principalement des particuliers qui veulent restaurer et maintenant cela s'oriente sur de la restauration avec des matériaux sains type chanvre, chaux... Une partie de la clientèle est publique notamment pour les Bâtiments de France.

On a un métier extraordinaire, c'est un métier où l'on peut s'épanouir et je ne comprends pas qu'à l'E.N. on dise toujours : « Si vous n'êtes pas bons, vous ferez ce métier là ».

Monsieur Z

Je travaille dans le domaine du patrimoine depuis fort longtemps et je remercie mon patron qui m'a appris l'amour du patrimoine. Aujourd'hui, je travaille seul et j'utilise des produits naturels. Effectivement dans un bâtiment ancien on ne peut employer que des produits qui correspondent à son histoire : chaux, torchis, paille-orge et seigle-, pierre. Voilà des produits très passionnants parce-que tout ce qu'on fait c'est tout naturel. Il n'y a pas de surprises. La surprise elle est millénaire donc maintenant quand on travaille avec ça, on travaille avec son cœur. Je travaille avec différentes sortes de personnes : les architectes des BF et des particuliers. Mais dans les deux cas c'est avec des gens passionnés. Ce que je cherche avant toute chose pour le particulier, c'est d'éviter que leur rêve se transforme en cauchemar. En fait, j'essaie d'être à leur écoute, de ne pas leur forcer la main, de leur faire voir le passé, et de travailler avec eux en harmonie. Il faut s'imprégner du site. Il faut avoir une âme comme un buvard et tout observer. Ne jamais commencer un travail sans une observation complète. Déjà une, se rapporter au support. On va adapter la chaux à son support. On emploie des adjuvants naturels tels que le savon que les Romains employaient. En fait, c'est un fluidifiant et ça rend la chaux très malléable. Le miel, le miel était un accélérateur de prise. Vous aviez l'huile d'olive qui était employée, l'huile de lin. Vous aviez d'autres produits qui étaient mélangés : le blanc d'œuf, le jaune d'œuf aussi qui servaient de fixateurs, une sorte de caséine pour les badigeons. Il faut savoir que les Romains employaient même l'urine qui était un retardateur. Vous savez, la satisfaction de voir les yeux du client qui brillent parce qu'il a obtenu les résultats qu'il espérait ; il n'y a rien de plus plaisant, c'est plus important que la facture...

Laurence Janin

De beaux témoignages d'artisans...

Vous avez parlé tout à l'heure d'une commission patrimoine pour faire le choix des artisans, j'aurais aimé connaître sa composition.

Gilbert Storti

On a une commission au niveau régional, dans les départements et dans chaque CAPEB. Dans cette commission, comme pour les trophées, on a la fondation du patrimoine, l'association patrimoine Rhône-Alpins, la Drac. La fondation du patrimoine est associée

avec la FFB. On va l'ouvrir au CAUE, pour l'instant ils sont représentés par la DRAC. On a aussi des gens de l'histoire et des gens de l'environnement. On défend l'intérêt de l'entrepreneur dans tous les cas. Ces trophées sont par exemple ouverts à des plombiers qui interviennent dans du bâti ancien. C'est très important. Quand vous avez un bâtiment Renaissance, il faut le chauffer. Le collègue qui a eu le Trophée il l'a eu parce qu'il a mis une chaudière à bois intégrée dans le bâti ancien, c'est-à-dire qu'on ne voit absolument rien. Vous imaginez faire un dossier, se mettre en valeur sur un truc où on voit rien ! Donc, l'artisan doit écrire et expliquer ce qu'il a fait. S'il n'y arrive pas, il ne va pas déposer son dossier et on ne l'aura pas dans la liste de nos entreprises qui font bien.

LJ : J'imagine qu'il y a des régions où la mayonnaise prend mieux que d'autres, à combien au niveau national peut-on estimer le nombre d'artisans du patrimoine ?

G S Très bonne question, c'est difficile. Il y a des régions qui marchent bien : Vendée, Rhône-Alpes, Bretagne actuellement. Ca bouge très bien, patrimoine et environnement. C'est le discours qu'on a entendu ce matin, il faut intimement mêler les deux. Mais tout ça représente malheureusement peu de monde au maximum 3000 en France, ce n'est pas beaucoup. Par contre actuellement on sent des jeunes venir au patrimoine peut-être parce qu'ils ont été shootés par l'exemplarité externe et ils viennent au CIP.

LJ : Nous vous remercions de votre intervention. Nous n'allons pas vraiment faire une pause parce que nous n'en avons pas le temps. Je voulais vous signaler avant les derniers intervenants que nous avons de nombreux ouvrages. Je pense que vous avez pu le constater au niveau de la boutique de l'Ecomusée (au rez-de-chaussée). Par ailleurs tous les artisans que j'ai rencontrés et dont certains sont dans cette salle, bien-sûr se verront remettre un exemplaire gratuit du guide des savoir-faire pour les remercier de leur participation à cet ouvrage.

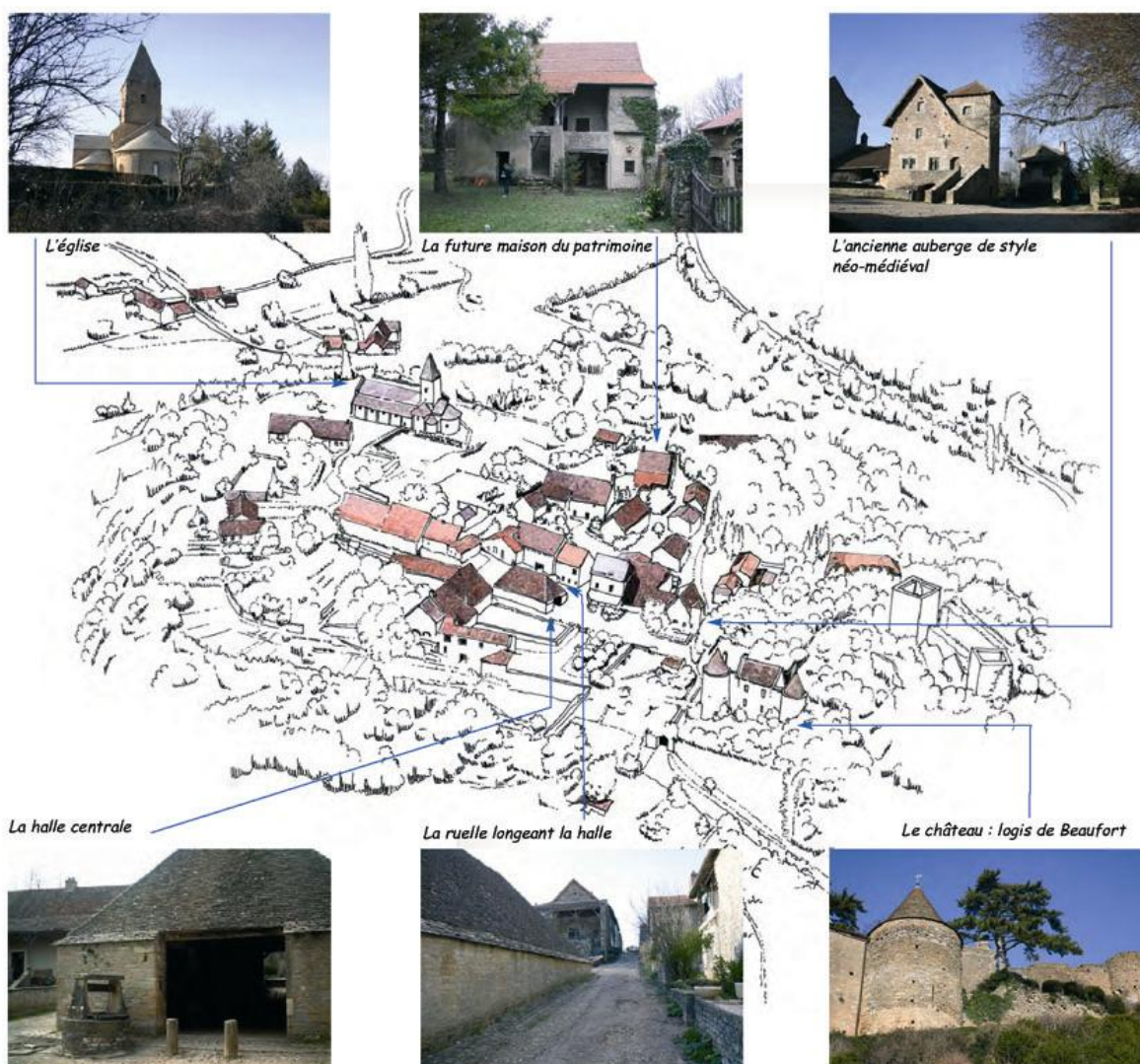
ABR : Nous abordons la dernière séquence qui concerne la valorisation d'un site qui fut rural en son temps puisqu'il s'agit du site de Brancion et qui mobilise aujourd'hui dans le département de Saône-et-Loire différents acteurs qui vont décliner leur identité et présenter le projet patrimonial autour de cette valorisation d'un site.

**Le projet de valorisation du site de Brancion :
un pôle ressource pour la restauration du patrimoine**

**Michel Olivier, chef du service Sites et Inventaire au Conseil Général de
Saône et Loire**

**Michel Jondot, coordinateur de l'association Tremplin, Homme et
Patrimoine**

et Jacques Garnier, directeur du CAUE de Saône-et-Loire



Michel Olivier : Je suis chef de service au Conseil général de Saône-et-Loire plus spécialement chargé de la conduite de projets dans le domaine du tourisme culturel. Je m'occupe dans ce cadre là de la réhabilitation du site de Brancion, de la remise à niveau de la visite des Grottes d'Azé et de la création d'un Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus.

Brancion

Le projet Brancion a démarré véritablement en 2000. Situé à 10 km de Tournus, il s'agit d'un site dit « médiéval », mais seuls le château et l'église le sont indubitablement ; le bourg est plutôt du XVIIIème et du XIXème.

Le site est très évocateur avec un château et une église classés monuments historiques, des halles inscrites à l'inventaire supplémentaire et puis un paysage qui est vraiment remarquable. On cite rarement Brancion pour son paysage et pourtant je trouve qu'il est assez fabuleux, même si je ne suis pas suffisamment qualifié pour le caractériser.

Le hameau de Brancion est très visité. Pour des raisons qui lui sont propres, il n'arrivait pas à s'auto-entretenir. Le site était en déserrance, les monuments en mauvais état, les rues ravinées et mal entretenues. Il n'y avait pas d'assainissement et de collecteurs des eaux pluviales.

Madame le maire a appelé à l'aide Monsieur le Président du Conseil Général qui a réuni un comité de pilotage avec la DRAC, le Conseil régional, la Préfecture, la mairie, les habitants et les associations locales. En 2000, le Conseil général, par convention avec la commune de Martailly-les-Brancion, a pris la tête d'un projet de réhabilitation des espaces publics de Brancion.

Dans le même mouvement, un gros effort est entrepris en maîtrise d'ouvrage Etat sur les monuments classés. L'église est aujourd'hui mise hors eau et assainie et un programme annuel de travaux sur le château permet de progresser dans le domaine de la sécurité et même de sa valorisation. Le château qui était propriété privée est passé, par un bail emphytéotique de 50 ans, dans les mains d'une association « La Mémoire médiévale » (ex Amis de Brancion) qui le fait visiter d'une façon plus professionnelle. Cette association s'occupe aussi de la visite de l'église et d'autres animations sur le site, notamment lors des Journées du patrimoine.

Les travaux

D'abord, le conseil général a confié une étude à l'architecte en chef des Monuments Historiques, Frédéric Didier, qui a rédigé un projet global de réhabilitation et de

valorisation, projet qui a été validé par l'architecte des Bâtiments de France puisque les espaces publics relèvent de la compétence de l'ABF, à l'époque Monsieur Jean Guillaume. La consigne générale était de respecter le caractère plutôt romantique (et bucolique) auquel tout le monde est très attaché. Autrement dit, il fallait consolider et restaurer sans modifier l'esprit des lieux. C'est une gageure que nous avons, je pense, respectée.

Par appel d'offres, le Conseil général a réuni une équipe de maîtrise d'œuvre constituée d'un architecte spécialisé, le cabinet Barnoud (atelier Cairn) à Lyon, d'un bureau d'étude, Cap vert à Grenoble et d'un paysagiste, B. Rétif. Le montage du projet était une affaire complexe puisque la maîtrise d'ouvrage de l'eau relevait du syndicat des eaux local, et l'électricité et le téléphone du syndicat d'électrification. Il a fallu un certain temps pour coordonner tous ces acteurs. Le coût des travaux à la charge du Conseil général de Saône-et-Loire est évalué à 1,5 millions d'euros HT.

Le Service Régional de l'Archéologie a imposé des prescriptions de fouilles lourdes complètement à la charge de l'aménageur. En même temps, la connaissance du site va progresser considérablement et l'on pourra exploiter les découvertes dans la valorisation du site. Les travaux ont réellement débuté en 2004 : eau potable, eaux pluviales, assainissement, puis réseaux secs, électricité, téléphone.

La partie la plus visuelle de notre travail coïncide avec l'arrivée des maçons. Les voies nobles qui montent vers l'église et la place centrale seront pavées avec des laves sur chant ; avec alternance de laves plus ou moins larges qui sont insérées dans une sous-couche en ciment, laissant la possibilité à la terre de s'incruster dans les espaces pour que les mousses et les herbes puissent reprendre leur droit sur le site de Brancion. Il ne s'agit pas de redessiner des rues neuves avec l'aspect du neuf mais plutôt quelque chose qui retournera à la rusticité le plus rapidement possible.

Les autres ruelles seront réalisées dans un mélange terre-pierre : un substrat très solide qui permettra le passage des voitures des riverains. Elles seront ensuite ré-enherbées avec différentes espèces végétales qui vont permettre suivant les saisons d'obtenir des couleurs différentes. Et toutes les rues seront bordées de jardinets délimités par des laves offrant la possibilité pour les habitants de planter des fleurs (roses trémières, iris...) C'est une pratique qui existait déjà sur le site et que nous essayons de systématiser.

La mission du Conseil général devrait s'arrêter là. Il restera des points en suspens comme les abords de l'église qui devront faire l'objet d'un projet spécifique (compétence de l'architecte en chef des Monuments Historiques et maîtrise d'ouvrage communale),

comme la question des peintures murales qui sont en train de disparaître et dont on reparlera tout à l'heure et comme l'aménagement du parking qui a été différé pour des raisons pratiques. L'intercommunalité qui n'existait pas à l'époque prendra peut-être la relève.

La valorisation

Frédéric Didier l'avait ébauchée dans son étude globale en disant, d'une part, qu'il fallait structurer autour de Brancion un Pays d'Art Roman et, d'autre part, faire de Brancion un site de référence dans la restauration du patrimoine vernaculaire. Le comité de pilotage ayant validé ces orientations, mon travail c'est aussi d'essayer de les mettre en œuvre.

C'est ainsi que concomitamment à ce travail de réhabilitation de Brancion, les acteurs locaux et l'Etat ont pris en compte les enjeux culturels et touristiques du territoire entre Cluny et Tournus d'une richesse patrimoniale exceptionnelle et qui pourrait donner lieu à une labellisation de type «Art et Histoire ». Les financements ont été mis en place entre l'Etat, le Conseil général et certaines collectivités pour conduire une étude de faisabilité. Le dossier de candidature sera porté par quatre communautés de communes (C.C. du Clunisois, du Tournugeois, Entre Grosne et Guye et Mâconnais-Val de Saône). Brancion, par sa position centrale pourrait héberger l'animateur du patrimoine et un centre de ressource sur la restauration du patrimoine vernaculaire dans une maison que le Conseil général a acquise.

Le CAUE pourrait être associé à cette démarche.

Jacques Garnier, directeur du CAUE : La maison n'est pas mal placée, dans la perspective de la halle qui se trouve ici et qui est vraiment le lieu central de Brancion. Voilà la maison telle qu'elle est actuellement. A l'origine, le village de Brancion était beaucoup plus dense : toutes ces surfaces noires correspondent à des maisons qui ont été détruites. Vous aviez une densification très forte et une continuité le long de la rue. Ce sont des éléments qui ont été un peu pris en compte pour montrer qu'on pouvait éventuellement étendre la maison qui nous paraît trop petite pour le programme qu'on voudrait y mettre. La maison est dans un très mauvais état, je pense que le Conseil général prévoit maintenant d'aller très vite dans la restauration, notamment dans celle de la couverture. Dans le cahier des charges qui sera soumis aux architectes qui vont restaurer cette maison nous proposons de respecter au maximum l'architecture telle qu'elle est actuellement. C'est une maison assez étonnante avec des différences de niveaux, une galerie devant ; elle est assez complexe pour construire un programme assez ambitieux. Celui-ci consiste à intégrer plusieurs fonctions, notamment un centre

d'accueil des gens qui vont venir se renseigner sur le patrimoine, des espaces de conférences et une proposition d'extension qui sera l'espace d'animation : des ateliers pour les enfants, les scolaires. Par contre, il y a un problème de servitude à envisager. On aura un centre de documentation sur le patrimoine au sens large. On ne souhaite pas non plus séparer les choses. Le patrimoine, on le prend au sens large, c'est-à-dire patrimoine ancien mais aussi patrimoine contemporain et comment on peut travailler ces deux thématiques ensemble dans un même lieu, avec des expositions que le CAUE pourra mettre en place. On parlait éventuellement de loger ici l'animateur du Pays d'art et d'histoire. Le jardin lui aussi servira de lieu d'expositions, de présentations de différentes manifestations.

Monsieur Michel Jondot, coordinateur de l'association Tremplin, Homme et Patrimoine :

Tremplin est un organisme de formation qui travaille depuis déjà une dizaine d'années sur la Saône-et-Loire et la Nièvre et qui met en place des formations pour des jeunes essentiellement qui souhaitent s'orienter vers des métiers du bâtiment ou de la restauration. Nous menons également des chantiers d'insertion qui prennent appui sur des supports Monuments Historiques, classés, inscrits, qui permettent d'amener des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle à rechercher un emploi. Sur Brancion, l'association a passé un bail avec un propriétaire sur une petite maison qui semble être la plus vieille maison du site conservé dans son jus du XVIème siècle. Nous allons entreprendre le 11 décembre la restauration de cette maison dans le cadre d'un projet que nous allons conduire avec des détenus du centre de détention de Varennes-Le-Grand. Par ailleurs nous avons commencé depuis le mois d'octobre un chantier avec 10 femmes qui vont travailler à la reproduction des peintures de l'église sur des supports en bois. Elles vont tenter de les reproduire à partir de documents iconographiques des années 50, avec derrière l'envie de montrer ce que le temps et la non-intervention entraînent en terme de dégradation sur ces peintures qui sont particulièrement menacées. On a l'intention à travers cette opération de provoquer un choc et bien montrer que si personne n'agit dans les années qui viennent sur ces peintures elles sont condamnées à disparaître définitivement.

Nous travaillons depuis des années sur les techniques et les savoir-faire en voie de disparition : nous avons mené déjà plusieurs opérations pour former des jeunes au métier de lavier et on aura à nouveau besoin de laviors pour les chantiers. On a travaillé aussi et on travaille encore sur des projets de restaurations de murs en pierres sèches et, plus

récemment, on s'est lancé aussi sur la réhabilitation du savoir-faire autour du bardeau de châtaignier. On a le souci dans un avenir plus ou moins proche de développer de nouvelles actions de formation centrées sur ces métiers qui sont en voie de disparition. Voilà l'un des objectifs que nous avons sur le site de Brancion en partenariat avec les autres acteurs : Conseil général, CAUE, l'association Mémoire Médiévale et ceux qui viendront nous rejoindre par la suite.

Monsieur Wenzel : Je fréquente le site de Brancion depuis de nombreuses années. Au niveau de l'Etat, on a entrepris des travaux de mise hors d'eau sur l'église. On a eu beaucoup de soucis parce qu'une entreprise a été liquidée en cours de chantier. Monsieur Olivier a oublié de dire qu'on avait également restauré le mur d'enceinte de l'entrée du hameau de Brancion. C'est-à-dire que si l'on n'avait pas restauré ce mur, on n'aurait pas pu entrer dans le site de Brancion, le mur menaçant de s'effondrer. Là aussi, l'Etat, les collectivités et l'Europe ont mis d'énormes moyens pour arriver à faire ce chantier. Quand je vois effectivement tous les investissements qui ont été faits, et tous ces projets, je me pose la question de l'entretien de tout cela. Depuis ce matin on parle de restauration. Le mot entretien on ne l'a pas beaucoup utilisé et on sait très bien qu'on pourrait moins restaurer si on entretenait mieux et plus régulièrement. J'avoue que sur Brancion, et notamment au niveau de l'église, ça revient à la commune et c'est assez difficile à gérer. L'entretien de tout ce qui est fait par le Conseil général vraisemblablement c'est la commune qui va devoir l'assurer. Est-ce que le CG a des garanties de ce côté là ? On peut aussi parler des peintures murales, l'Etat ne sera plus maître d'ouvrage sur ces monuments classés qui ne lui appartiennent pas et j'avoue que je suis très inquiet car ces dernières disparaissent de semestre en semestre. Je pense que si on en fait une copie, bientôt on va mettre la copie à la place au fond de l'abside. Pour la commune, c'est classé, c'est l'Etat, alors débrouillez-vous ! Est-ce qu'avant de vous lancer dans cette opération très ambitieuse vous étiez assuré que la commune entretiendrait son patrimoine par la suite ?

Monsieur Olivier. Je vais essayer de vous rassurez un peu. Nous avons souhaité participer aux Journées des métiers d'art pour faire un premier geste dans la direction « Brancion, village de la restauration du patrimoine ». J'ai conduit des visites guidées pendant ces journées pour présenter les travaux du Conseil général. Beaucoup d'habitants de Martailly-les-Brancion sont venus aux heures fixées ; ils ont suivi les visites

pendant deux heures et ils ont posé des questions. C'est la première fois que les gens du village du bas se montraient autant concernés par Brancion.

Il est vrai que le problème des fresques est grave et que les sommes en jeu sont importantes. C'est vrai aussi que la commune est maître d'ouvrage et je peux comprendre qu'une petite commune se sente désarmée face à un problème technique et financier de cette envergure.

Mon souci était d'abord de lancer les travaux du Conseil général, qu'ils soient bien engagés et qu'ils se déroulent bien. Maintenant d'autres questions sont encore à régler : le stationnement à l'intérieur du site, son entretien... Il faut rappeler que la commande du Conseil général portait sur des aménagements nécessitant le minimum d'entretien : solidité des voiries et rusticité des plantations entre autres...

Un autre exemple, les toilettes publiques : au cœur d'un conflit qui durait depuis 20 ans, elles n'avaient jamais été ouvertes et sont maintenant en service. C'est un peu mon travail de déminer le terrain et c'est long parfois.

Par contre, vous avez compris qu'en encourageant l'activité culturelle, touristique et patrimoniale sur Brancion, en associant en permanence les élus du village aux actions conduites, l'objectif poursuivi est de créer les conditions pour que la question de l'entretien courant du site se règle naturellement dans le cadre de la gestion locale. Pour les grosses opérations patrimoniales comme les peintures murales, je souhaite simplement que le dispositif Pays d'Art d'Histoire apporte aux petites communes du territoire, d'une part, la motivation et, d'autre part, le soutien qui leur font défaut.

Clôture

En guise de conclusion

Annie Bleton-Ruget, vice présidente de l'Ecomusée

Je voudrais tout d'abord remercier très chaleureusement tous ceux qui ont participé à cette journée d'étude. Les intervenants, bien sûr, qui nous ont consacré de leur temps au début d'un week-end et toutes celles et ceux d'entre vous qui ont, dans le public, participé à cette journée. Beaucoup d'entre vous, à titre individuel, au nom de votre association ou de votre profession, suivez maintenant régulièrement ce cycle de journées organisé par l'Ecomusée autour au patrimoine bâti.

Comme il a été rappelé en ouverture, par Laurence Janin, cette 6eme rencontre s'inscrit en effet dans un projet d'ensemble qui oriente les recherches de l'Ecomusée depuis 2002. Depuis cette date, l'habitat rural, l'architecture en pans de bois, le patrimoine bâti ancien, sa conservation et sa rénovation sont parmi les sujets de recherche et d'enquête qu'anime l'Ecomusée. L'organisation de ces journées d'étude vous a permis de mieux connaître ces travaux qui vous ont été présentés, ici, par leurs auteurs. Si l'exemple bressan a souvent été évoqué au cours de ces journées d'étude, ces dernières vous ont permis d'apprécier l'intérêt des croisements d'expérience entre des régions différentes et entre les différents acteurs du patrimoine.

Comme vous avez pu le constater, cette journée marque une nouvelle étape dans l'approfondissement du travail autour du patrimoine bâti. Elle accompagne d'ailleurs la publication du *Guide des savoir-faire* évoqué ce matin. Les précédentes journées avaient fait une place importante à la connaissance du bâti rural ancien, à travers les études qu'il a suscitées et les opérations d'inventaire auxquelles il a donné lieu. La journée d'étude sur le pan de bois avait permis d'élargir les connaissances à travers des études comparatives. Elle avait déjà été très favorable aux échanges entre chercheurs (historiens, archéologues, ethnologues), architectes et artisans d'un bâti rural très spécifique. Aujourd'hui nous avons choisi de vous rassembler autour de cette question très sensible des savoir-faire liés à la restauration, à la conservation et à la réhabilitation du patrimoine bâti. C'est une affaire qui concerne tout le monde : du particulier soucieux d'entretenir sa

maison ou sa grange aux professionnels de l'artisanat et des métiers du bâtiment, en passant par les architectes du patrimoine et les associations de sauvegarde et de protection.

Comme les années précédentes, vous avez pu entendre un certain nombre d'interventions qui ont contribué, nous l'espérons, à une meilleure connaissance de ces savoir-faire, comme à une meilleure sensibilisation aux difficultés qui s'attachent à leur perpétuation et renouvellement. On aura pu constater, avec quelque regret et inquiétude, combien aujourd'hui au-delà des savoir-faire transmis sur le terrain, souvent en voie de disparition avec les dernières générations qui les ont pratiqués, ceux qui s'attachent spécifiquement la restauration du patrimoine occupent peu de place dans les filières de formation professionnelle. L'intérêt manque parfois dans les jeunes générations à former, au sein des entreprises elles-mêmes, et la standardisation des techniques ne contribue pas à encourager ces filières originales.

Les témoignages des artisans eux-mêmes, comme de leurs organisations professionnelles, vous ont montré que les préoccupations autour de la transmission des savoir-faire en matière de patrimoine font leur chemin dans les métiers et encouragent progressivement le recours à de bonnes pratiques. La présentation de l'action des associations (Maisons paysannes de France, Amis de Chevreux Châtel), comme des collectivités territoriales (la restauration du site de Brancion par le Conseil général de Saône-et-Loire), indique la voie à suivre pour restaurer ou réhabiliter un patrimoine, qu'il soit individuel ou à usage collectif. La présence des architectes du patrimoine, des associations de défense et de sauvegarde aura été, nous l'espérons, l'occasion pour chacun d'entre vous de mieux s'y retrouver dans les circuits complexes de l'administration du patrimoine.

Nous avons été sensibles, tout au long de cette journée consacrée à la restauration et à la préservation du patrimoine bâti, à toutes les questions et les remarques touchant aux techniques de construction contemporaines, à l'emploi des matériaux « anciens », « traditionnels », ou « nouveaux », à l'intégration et à la coexistence du bâti ancien dans la construction d'aujourd'hui, ses formes et ses usages. L'approche du patrimoine bâti par les savoir-faire d'aujourd'hui est une invitation à la réflexion sur la construction contemporaine dans les espaces ruraux. C'est donc une invitation à une prochaine

journée d'étude, en écho, nous l'espérons, à des préoccupations collectivement partagées.

Bibliographie

Architecture et Patrimoine rural

ANTOINE, Annie [dir.] (2005), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé, de l'antiquité au XXème siècle*, Rennes, PUR.

BROMBERGER, Christian (1992), « Ecomusées et espaces bâtis : des formes architecturales aux significations culturelles », in M. Augé (ed.), *Territoires de la mémoire*, Thonon-les-Bains, édition de l'Albaron, pp 67-89.

CALAME, François (1987), « Peau de bois, peau de pierre » in *Habiter la Maison*, Terrain, n°9.

CALAME, François [dir.] (1993), *Des hommes de savoir-faire. Restaurer et bâtir en Picardie*, Maisons paysannes de France, Ministère de la Culture, Conseil Régional de Picardie.

CHEVALLIER, Denis [dir.] (1991), *Savoir-faire et pouvoir transmettre*, Coll. « Ethnologie de la France », Paris, Editions de la MSH, Mission du Patrimoine Ethnologique (nouvelle édition 1995)

CHEVALLIER, Denis [dir.] (2000), *Vives Campagnes. Le Patrimoine rural, projet de société*, Coll. « Mutations », n°194, Editions Autrement.

CHEVALLIER, Denis, GAUCHET, Sylvie, GRANCLAUDON, Colette, LAIGLE, Sylvie, MORVAN, Guy et SARDORGE, Jean-Luc (1996), *Quand le patrimoine fait vivre les territoires*, Paris, Editions du CNPTF, 114 p.

CHEVALLIER, Denis, Isac CHIVA et Françoise DUBOST (2000), « L'invention du patrimoine rural », in D. CHEVALLIER. (ed) *Vives campagnes*, Paris, édition Autrement, pp11-55.

CHIVA, Isac (1994), « Une Politique pour le patrimoine culturel rural », rapport multigraphié remis au ministre de la Culture et de la Francophonie, Paris.

CHIVA, Isac (1997), « L'habitat rural français : analyse, esthétique, protection », in André BURGUIÈRE et al. (eds) *L'histoire grande ouverte*, Paris, Fayard, pp 32-41.

CHIVA, Isac, CALAME, François (1997), « Pour la sauvegarde active de l'architecture rurale », in *La sauvegarde de l'art français*, cahier 10.

CHIVA, Isac, CHEVALLIER, Denis, GUIBAL, Jean, STAHL Paul H et CALAME, François (1987), « L'architecture rurale de la connaissance à la sauvegarde », in *Les Monuments Historiques demain*, Table ronde n°1, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine, pp.17-50.

CHIVA, Isac, et DUBOST, Françoise (1990), « L'architecture rurale : question d'esthétique », in *Etudes rurales*, n°117, janvier-mars.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE BRETAGNE (mars 2005), *Pour une politique régionale du patrimoine bâti en Bretagne*.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE BOURGOGNE (22 mars 1991), *La protection et la mise en valeur du patrimoine vernaculaire architectural en Bourgogne*.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE BOURGOGNE (12 décembre 2002), *Quelles formations pour les métiers d'art et de la restauration du patrimoine bâti ?*

DAPA, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (décembre 2004), *In situ, Le patrimoine rural* (première partie).

DAPA, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (février 2006), *In situ, Le patrimoine rural* (deuxième partie).

DATAR/DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (2001), *Pays d'art et d'histoire et pôles d'économie du patrimoine*, Paris, La Documentation française.

« L'habitat en zone rurale » (juillet-août 2002), in *Actes des entretiens du CESR de Bourgogne*, Coll. « Regards sur la Bourgogne ».

L'Habitat rural dans son espace : connaissance, protection (1988), Coll. « Ethnologie de la France », cahier n°4, Paris, Editions de la MSH/ministère de la Culture et de la Communication.

ICOMOS, « Petits monuments » (1984), « Petits monuments », *Enquête sur la reconversion des bâtiments anciens*.

ICOMOS (Janvier 2005), *Le patrimoine mondial (3^{ème} partie), patrimoine quotidien et aménagement du territoire*, n°54-55-52.

LECAT, Robert (2004), « Le patrimoine rural. Contextes et enjeux », *Pouvoirs locaux*, n°63, pp 123-128.

RAUTENBERG, Michel, MICOUD, Alain, BERARD, Laurence et MARCHENAY, Philippe (2000), *Campagnes de tous nos désirs*, Coll. « Ethnologie de la France », Cahier 16, Paris, Editions de la MSH, Mission du Patrimoine Ethnologique.

RIVIERE, Georges-Henri (1970), « Notes sur les caractères esthétiques de la maison rurale française » in *Arts et traditions populaires*, pp 331-348.

Patrimoine rural et habitat bressan

BERTRAND René (2003), *Les cheminées bressanes dites sarrasines : Etude historique, architecturale et technique*. Université Rurale bressane.

BOUILLOT Michel (1988), *L'Habitat rural des origines au 16^{ème} siècle en Saône-et-Loire*, Mâcon Groupe 71.

BOUILLOT Michel (1994), *L'Habitat rural en Bresse bourguignonne*, Foyers Ruraux de Saône-et-Loire.

BOUILLOT Michel (1995), *L'Habitat rural en Bresse savoyarde de la Seille à la Chalaronne*, Foyers Ruraux de Saône-et-Loire.

BUCAILLE Roger ET LEVY-STRAUSS Laurent (1980), *L'architecture rurale française : la Bourgogne*, Paris, Berger-Levrault.

DE LA CHAPELLE Olivier (1978), *Bresse à tes maisons*, Nancy, Ecole D'Architecture.

DIOT Martine (2005), *Architecture rurale en Bresse du 15^{ème} au 19^{ème} : Ain, Jura, Saône-et-Loire*, Paris, Monum/Patrimoine, 2005.

DURAFFOUR Antonin et JEANTON Gabriel (1993), *L'Habitation Paysanne en Bresse : Etude d'Ethnographie, étude linguistique* », 2^{ème} éd, Mâcon, J.Buguet-Comptour Imprimeur.

FREAL Jean (1978), *Habitat et vie paysanne en Bresse*, Baume-les-Dames, Garnier.

GASPARD Bernard (1853), *Notice sur les divers modes de construction des maisons de bois en Bresse*, in *Annuaire du Département du Jura*, Lons-Le Saunier.

GAUDILLIERE André (Abbé) et BOUILLOT Michel (1971), *Maisons paysannes de Bresse*, Tournus, Association Splendide Bourgogne, 1971.

GAUDILLIERE André (Abbé) (1970), *La petite maison à toit pointu de la Bresse du Nord*, in *Maisons Paysannes de France*, n°6.

JEANTON Gabriel (1924), *Les cheminées sarrasines*, Mâcon, Protat, 1924.

MONNOT Monique (1999), *L'habitat rural en Bresse bourguignonne*, Tournus, Association Découverte du Tournugeois.

RAMUS André (1952), *Vie paysanne et technique agricole : exemple de la Bresse louhannaise*, Paris, A. Colin.

RIVIERE Dominique (1980), « La maison paysanne bressane, témoin des variations d'un système économique », Dijon, ENSSAA, (Doctorat de 3^{ème} cycle).

ROYER Claude (1973), « Habitat et habitation en Bresse Louhannaise », in *Ethnologie Française*, Paris, Berger-Levrault. Tome 3, n°1-2.

THINLOT Françoise (1983), *Maisons paysannes de Bourgogne*, Paris, Berger-Levrault.

Restauration du bâti ancien

CAMUS, Renaud (2006), *Comment massacrer une Maison de Campagne en dix-huit leçons*, Toulouse, Editions Privat.

CHAUVET, Jean-Yves (2005), *La Maison paysanne : Histoire, guide de restauration, typologie région par région*, Genève, Editions Aubanel.

FONTAINE, René (1977), *Restaurer, aménager, préserver la maison de pays*, Paris, Edition Seghers.

FOUIN, Julien (2001), *La Chaux naturelle : décorer, restaurer et construire*, Nouvelle édition, Coll. « Vivre différemment », Rodez, Editions du Rouergue,

GERNER, Manfred (1980), *Maisons à colombages : Structure-Rénovation*, Paris, Editions Eyrolles.

KUR, Friedrich (2000), *L'Habitat écologique. Quels matériaux choisir ?*, Editions Terre Vivante.

PIGNAL, Bruno (2005), *Terre crue : Techniques de construction et de restauration*, Coll. « Au Pied du Mur », Paris, Editions Eyrolles, 2005.

PIGNAL, Bruno, JEANNET Jacky et SCARATO Pascal (1998), *Bâtir en Pisé : Technique, conception, réalisation*, Editions Association Pisé Terre d'Avenir (Cahier technique n°3).

PIGNAL, Bruno, JEANNET, Jacky et SCARATO, Pascal (1996), *Le Bâti ancien : Analyse, Pathologie, Remèdes*, Editions Association Pisé Terre d'Avenir (Cahier technique n°2).

PIGNAL, Bruno, JEANNET Jacky, POLLET, Gérard et SCARATO, Pascal (1997), *Le Pisé : Patrimoine, Restauration, Technique d'avenir*, Coll. « Les Cahiers de construction traditionnelle », Nonette, Editions Créer.

PROVENCE, Myriam (2005), *Retracer l'histoire d'une maison*, Coll. « Généalogies », Paris, Editions Autrement.

Bâtiments agricoles et intégration paysagère

AMBROISE, Régis, BONNEAUD, François et BRUNET-VINCK, Véronique (2000), *Agriculteurs et paysages. Dix exemples de projets de paysages en agriculture*, Dijon, Educagri, 205 p.

AUDUC Arlette (2006), « Paysage, architecture rurale, territoires : de la prise de conscience patrimoniale à la protection », *Le patrimoine rural. In situ n°6*.

BOISSON, Jean-Pierre (2005), *La Maîtrise foncière, clé du développement rural : pour une nouvelle politique foncière, Avis et rapport du Conseil économique et social, Section de l'Agriculture et de l'alimentation du 13 avril, n°5, 194 p.*

BRUNET, Pierre [dir.] (1992), *Atlas des paysages ruraux de France*, Paris, Jean-Pierre de Monza, 200 p.

BRUNET, Pierre (1997), « Bovins et paysages normands », in BERTAUX, Jean-Jacques, et LEVESQUE, Jean-Marie, [dir.] (1997), *La vache et l'homme*, Caen, Musée de Normandie, Ed. Maît'Jacques, p.53-66.

BRUNET, Pierre (2006), « Les bâtiments ruraux dans leur environnement en pays de bocage et en pays d'openfield », *Le patrimoine rural. In situ n°6*.

INRA, SCEES (1990), Grand Atlas de la France rurale , Paris, Ed. De Monza, 481 p.

LIZET, Bernadette, De RAVIGNAN, François (1987), *Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche*, Paris, INRA.

MADELINE, Philippe (2006), Effets paysagers de transformations agricoles et rurales dans le sud du pays d'Auge, *Le patrimoine rural. In situ n°6*.

MADELINE, Philippe (2006), « Les constructions agricoles dans les campagnes françaises », in *Histoire et sociétés rurales n°26*.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE , MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (2003), *Qualité architecturale des bâtiments agricoles* , 51 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET CAUE DU LOIRET (2003), *Architecture contemporaine et agriculture. 50 bâtiments agricoles ayant fait l'objet d'une démarche*, CD ROM.

PASTOR-BARRUE, Monique ET BARRUE, Michel (1991), *Architecture, élevage et société en montagne : une expérience pilote de développement local intégré dans les vallées pyrénéennes*, Paris, CNRS, 321 p.

PERRIER-CORNET, Philippe, [dir.] (2002), *A qui appartient l'espace rural ? Enjeux publics et politiques*, Editions de l'Aube, DATAR, 141 p.

PERRIER-CORNET, Philippe, [dir.] (2002), *Repenser les campagnes*, Editions de l'Aube, DATAR, 179 p.

PITTE, Jean-Robert (2003), *Histoire du paysage français. De la préhistoire à nos jours*, 3^{ème} éd., Paris, Talandier, 444 p.

VERDIER, Marc (2000), « Bâtiments agricoles : le besoin d'architecture », *Aménagement et Nature*, n°141, juin, p.107-116.